



Qui va nourrir le monde ?

FORUM ELECTRONIQUE

« QUI VA NOURRIR LE MONDE ? »

www.nourrirlemonde.org

A l'occasion de la conférence
QUI VA NOURRIR LE MONDE ?
**VERS DES AGRICULTURES DIVERSES ET DURABLES, MOTEURS
DE DEVELOPPEMENT**

Jeudi 3 juillet 2008
Parlement européen, Bruxelles



Présentation et principaux éléments du débat

Le forum électronique "Qui va nourrir le monde" a donné l'opportunité à un vaste public d'internautes de s'exprimer en préparation d'un événement international important traitant de la question agricole, sujet d'actualité et inquiétant l'opinion publique. La consultation s'est organisée autour de six questions examinant le rôle de l'agriculture dans le développement et la croissance ainsi que les modes de gouvernance des agricultures du monde. Plus de 500 personnes ont suivi les débats, plus de 200 messages échangés pendant les deux mois de discussion, un vaste public francophone dont un tiers d'africains. Des échanges riches et vivants ont permis de confronter des points de vue et de présenter de nombreuses expériences réussies de développement agricole à travers le monde. Un consensus se dégage : investir dans l'agriculture pour lui redonner une place en tant que moteur de développement. Les débats ont fait l'objet de synthèses qui sont disponibles sur le site internet www.nourrirlemonde.org

Les principales idées qui ressortent du débat

Question 1 : Quelles sont les chances des productions locales dans un contexte caractérisé par les marchés mondiaux porteurs ?

Des investissements importants et des politiques publiques volontaristes sont nécessaires pour lever les contraintes auxquelles les agriculteurs font face, qui les empêchent d'augmenter leur production et de profiter de la hausse des prix actuelle. Il s'agirait, entre autre, d'améliorer l'accès des agriculteurs du Sud aux moyens de production et aux marchés et d'aider à la structuration des filières. Une crainte : que les mesures d'urgence en faveur des consommateurs ne soient pas suivies par des mesures en faveur des agriculteurs.

Question 2 : Les agricultures familiales peuvent elles offrir un emploi aux jeunes actifs ruraux ?

Les questions d'emploi rural doivent être raisonnées dans les différents contextes. Il n'est pas possible de tenir un raisonnement global. L'exode rural peut être positif lorsque la main d'œuvre est absorbée par d'autres secteurs économiques. Si la demande non agricole est faible, il est important de stabiliser les populations dans le milieu rural par la mise en place d'activités d'amont et d'aval et plus généralement d'activités non agricoles.

Question 3 : De quelles façons l'agriculture peut elle contribuer à la préservation de l'environnement ?

On dispose de techniques permettant de diminuer et de gérer les risques environnementaux. Toutefois, ces méthodes ne sont pas facilement compatibles avec l'augmentation souhaitable de la production agricole. L'adoption de techniques préservant les ressources naturelles passe par des politiques publiques et une meilleure rémunération indispensables pour assurer la durabilité de l'agriculture.

Question 4 : Partenariats Nord-sud : quels sont les enjeux communs ? Quelles nouvelles formes de partenariat entre les acteurs agricoles ?

- Enjeux : au vu du contexte actuel, le plus grand enjeu commun aux agriculteurs du Nord et du Sud est l'augmentation de la production.
- Nouveaux acteurs de la coopération : l'importance des moyens financiers dont disposent les nouveaux acteurs tels que la fondation Gates ou la coopération chinoise fascine mais la réelle finalité de ces investissements inquiète.

Question 5 : Quels sont les rôles des organisations professionnelles dans la gestion des marchés (un élément constitutif d'une politique agricole) ?

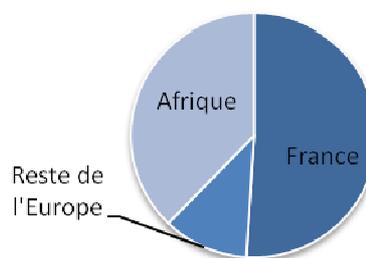
Pour que les organisations paysannes remplissent leurs rôles - tels que le lobbying, la formation des producteurs, l'appui à la production et la gestion des marchés - un nouveau partenariat entre OP et pouvoirs publics doit garantir un contexte favorable, mettre en place des politiques agricoles permettant une visibilité sur les marchés, soutenir la mise en place des filières, favoriser un renforcement des capacités...

Question 6 : Quelle régulation internationale pour concilier les intérêts des agriculteurs du monde?

Une plus forte régulation internationale des marchés agricoles est indispensable pour assurer la sécurité alimentaire, préserver les ressources naturelles et lutter contre la pauvreté. Les débats n'ont pas tranché la question de la sortie l'agriculture des négociations de l'Organisation mondiale du commerce et de la mise en place d'une Organisation mondiale de l'agriculture. Tous les avis concordent sur le besoin d'apports financiers dans le domaine agricole. Le débat reste ouvert sur les modes de financement par le secteur public : politiques régionales ou nationales, régulation ou pas des prix, pour ou contre les subventions aux agriculteurs ...

Le forum en chiffres

- 522 inscrits
- 203 messages envoyés
- 2 mois de débat

Provenance des messages

Question 1

Quelles sont les chances des productions locales dans un contexte caractérisé par les marchés mondiaux porteurs ?

Synthèse thématique

Note préliminaire: La synthèse ci-dessous est directement issue des débats du forum, elle ne tient compte que des avis et point de vue présentés par les contributeurs. Ainsi, elle ne reflète pas la multiplicité des points de vue qui existent sur la question.

Cadrage

Les prix agricoles mondiaux sont en hausse depuis quelques saisons de culture, tout en restant soumis à une importante volatilité. Plusieurs raisons à cela:

** une croissance démographique importante, principalement située dans les pays du Sud, qui devrait conduire à une population mondiale de 9 milliards de personnes en 2050*

** une hausse de la consommation et une augmentation de la demande en produits animaux résultant d'une augmentation des revenus dans les pays du Sud.*

La flambée des prix agricoles modifie les conditions dans lesquelles les agricultures peuvent se développer. A terme, la hausse des prix mondiaux se transmettra sur les marchés locaux, ce qui pourrait donner une chance aux productions locales. Toutefois, elle se transmettra également aux prix des intrants ainsi qu'aux prix à la consommation.

Des marchés porteurs constituent-ils une chance réelle pour faire augmenter la production agricole ? Si oui, sous quelles conditions ?

- * Accès aux investissements et aux crédits,*
- * Pouvoir renforcé de l'action publique*
- * Politique de formation*
- * Programme de santé*

Les marchés sont-ils suffisants? Quelle peut être la contribution des politiques publiques pour protéger les intérêts à long terme des agriculteurs et éviter les conséquences à court terme, telles que la volatilité des prix et l'importation à bas prix pour assurer la sécurité alimentaire?

Il est utile de rappeler qu'il n'existe pas de solution unique pour augmenter la production agricole, en particulier dans les pays du sud. « Un débat quasi universel est peut être acceptable comme exercice intellectuel mais probablement peu fécond. », comme le rappelle Philippe NAVASSARTIAN. Pour passer à une phase plus opérationnelle, il faut prendre en compte les spécificités propres à chaque situation et à chaque pays. L'initiative prise par l'ANOPACI est un exemple d'analyse « au cas par cas » : l'Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire a organisé une table ronde réunissant des experts, des producteurs et des représentants des ministères du pays afin de « réfléchir sur les causes, les effets mais surtout les solutions idoines pour limiter voire réduire de façon significative les impacts » de la hausse des prix.

Par ailleurs, face à la gravité de la crise alimentaire actuelle, il n'est pas évident d'interpréter la hausse des prix agricoles comme une opportunité, comme le souligne avec force Michel FERRY : « n'est-il pas un peu obscène de vouloir trouver quelques avantages à cette crise ? » se demande Régis PELTIER. Jacques DIOUF et Jean Michel SEVERINO (article de la bibliographie) expliquent que « pour se préserver de crises alimentaires endémiques, l'Afrique devra compter sur son propre potentiel agricole, et transformer le formidable défi de la hausse des prix en une chance pour son développement économique ». Ainsi, la grande majorité des contributeurs au débat se sont demandé dans quelle mesure la hausse des prix pouvait représenter une opportunité.

I. Est ce que la hausse des prix va se poursuivre et profiter aux agriculteurs des pays du Sud? Oui, à certaines conditions...

Le diagnostic général concernant les causes de la hausse des prix agricole est partagé par tous les contributeurs : la hausse des prix « tient au fait que l'accroissement des besoins a été plus grand que celui des « facteurs de production ». Parmi les premiers l'expansion démographique et la croissance des consommations carnées. S'y ajoute désormais l'expansion dévorante des cultures productrices d'agro-carburants. », explique Edgard PISANI. Les avis diffèrent ensuite concernant les rôles joués par les différents facteurs : certains considèrent que l'essor des biocarburants est à l'origine de la hausse, alors que d'autres voient dans la spéculation la cause première de l'envolée des prix. Dans

tous les cas, les contributeurs partagent l'avis selon lequel « plusieurs phénomènes d'ordre structurel, du côté de l'offre comme de la demande, permettent de prévoir une persistance de cours élevés dans les prochaines années. » Reste à savoir quelles sont les conséquences de cette hausse, en particulier au niveau des agriculteurs.

A. La hausse des prix agricoles est une opportunité mais la situation au niveau du producteur, qui est aussi consommateur, est complexe

1. Les prix agricoles élevés représentent une opportunité...

L'Afrique est le continent qui va voir sa demande croître de la manière la plus importante alors qu'il est déjà importateur net de denrées alimentaires, expliquent Jacques DIOUF et Jean-Michel SEVERINO. Toutefois la situation n'est pas simple car « cette hausse historique des cours pourrait représenter une opportunité sans précédent pour l'agriculture africaine [qui] possède un fort potentiel de développement, avec un avantage comparatif par rapport aux autres régions du monde. » Ainsi, « l'accroissement du coût des matières premières agricoles peut s'avérer une véritable chance pour l'agriculture familiale car il permet un rattrapage des prix agricoles trop longtemps sous-valorisés » selon Henri CLAVIER ainsi que Ndiougou FALL, interviewé. « La stagnation des prix des produits de base agricoles de ces dernières années est, malgré tout, la cause essentielle de la paupérisation du monde agricole ». René MOONENS affirme que « l'augmentation du prix des céréales permettrait de relancer la production locale qui était en difficulté suite au dumping agricole ». Mais les avis ne sont pas unanimes : Christian de BOISSIEU explique que « dans les pays du Sud, la hausse des cours n'améliorera pas la situation des populations, loin de là. En Afrique, de nombreux pays importateurs souffrent du niveau élevé des prix des produits agricoles. Les grands producteurs de cacao et de café subissent aussi l'augmentation des cours des céréales et du lait car le prix des fèves ne profite pas de la mouvance inflationniste qui affecte les produits agricoles de première nécessité. »

2. ... mais ne sont pas suffisants à eux seuls

Il ressort dès les premiers débats que les conditions ne semblent pas réunies aujourd'hui pour que les productions locales bénéficient pleinement de la bonne conjoncture des marchés mondiaux. Certains contributeurs craignent même que la hausse des prix des produits agricoles ne profite pas du tout aux petits paysans du Sud, car d'autres facteurs ont également changé : en particulier, le pic pétrolier a causé une forte hausse des prix des intrants et la transmission de la hausse des prix du marché mondial vers les marchés locaux n'est pas certaine.

La question des prix relatifs des productions et des intrants est centrale. De façon générale, on voit « un peu partout dans les pays pauvres, de prix agricoles trop bas et de prix des intrants trop élevés pour permettre aux agriculteurs pauvres de travailler pour le marché autrement qu'à la marge », souligne François AFFHOLDER, rejoint dans son analyse par Serge VALET. Dans le contexte actuel plus précisément, « le prix des intrants et particulièrement celui des engrais connaît une hausse vertigineuse, que rien ne semble arrêter et qui est totalement déconnectée de l'augmentation du prix des produits agricoles que peuvent proposer l'industriel ou le négociant au paysan », déplore Henri CLAVIER. « Le petit producteur pourrait alors se retrouver dans une situation pire que celle qu'il connaissait avant l'amélioration du prix des matières premières agricoles sur le marché », ajoute-t-il.

Par ailleurs, des prix agricoles élevés ne sont pas suffisants. Seghir CHIG affirme que « même si on suppose qu'une partie de la valeur ajoutée va aux petits agriculteurs, elle ne va pas répondre à l'élévation des prix des produits de base qu'ils achètent aux marchés. » En d'autres termes, les agriculteurs africains sont à la fois producteurs et consommateurs, ainsi la hausse des prix n'est pas qu'un avantage. Jules DIFUAYAME ZIMI affirme que la hausse risque de ne pas être suffisante pour pousser le développement de l'agriculture des pays du Sud. Cela serait lié, selon Henri CLAVIER, à la mauvaise rentabilité de l'agriculture extensive et la faiblesse des profits qui en découle. Il existe des solutions, comme l'organisation des producteurs et la structuration des filières, « mais uniquement lorsque les cours mondiaux exprimés en monnaie locale sont favorables ! ».

En résumant, « si la hausse des cours des produits alimentaires n'est pas sans risque économique ou social à court terme, elle peut néanmoins représenter une opportunité pour les agriculteurs africains. » (Jacques DIOUF et Jean-Michel SEVERINO), mais à quelles conditions ?

B. A quelles conditions la hausse des prix pourrait-elle profiter aux agriculteurs du sud ?

1. ...si la volatilité est gérée

Jean Claude GUILLON affirme qu'à moyen terme, «la seule chose qui soit certaine, c'est que la désorganisation actuelle des marchés va conduire à une extrême volatilité des prix, avec des hauts insupportables pour les consommateurs urbains et des bas insupportables pour les producteurs ». Selon lui, c'est la spéculation la principale responsable puisqu'elle «fait qu'un déficit de 30 millions de tonnes de céréales (1,5% de la production mondiale) [a] pu conduire à des prix multipliés par 2 voire 3 ou 4 sur des périodes courtes ». Jacques BERTHELOT le rejoint d'ailleurs sur l'importance de la spéculation. Jean Claude GUILLON et Bernard LAYRE (dans son interview) proposent des solutions pour diminuer la volatilité comme « la mise en place d'outil communautaire de gestion des stocks et des marchés». Des outils d'atténuation des effets de la volatilité sur les agriculteurs peuvent également être imaginés, comme par exemple des systèmes d'assurance.

2. ... si la hausse se transmet aux productions locales et aux producteurs

Le niveau élevé des prix des produits importés est une occasion à saisir pour permettre aux producteurs de valoriser les produits traditionnels, peu échangés sur le marché mondial, et qui restent meilleur marché que les céréales. Cette valorisation est un des éléments de la 'transmission' des prix des marchés mondiaux vers les marchés locaux. Selon Nicolas SALLIOU, « l'âge d'or des productions locales viendra le jour où le déclin de la production pétrolière poussera à une relocalisation des productions. Les estimations du pic pétrolier (par exemple, CNOOC la compagnie d'état chinoise le situe entre 2005 et 2010) donnent à ce scénario une pertinence à court terme ».

La hausse des prix doit en particulier rééquilibrer les rapports de force actuellement inégaux, inégalité que Jacques DALLARD considère comme étant une condition limitante majeure empêchant les agriculteurs de tirer parti de prix rémunérateurs. Les contributeurs évoquent la faible organisation des producteurs pour expliquer leurs difficultés à profiter de la hausse des prix. Nicolas SALLIOU résume ainsi la situation : « Faiblement organisés, ils se retrouvent d'un côté dominés par des oligopsones et de l'autre par des Etats dont les politiques sont surtout orientées vers le transfert de richesses du secteur agricole, vers l'industrialisation et également vers l'exportation, du fait d'une dette qui les rend dépendants des devises acquises sur le marché extérieur ». En fait, à travers ces propos se pose le problème de la juste répartition des marges entre le petit producteur, l'industriel et le négoce. Mais encore faut-il savoir, explique Henri CLAVIER, ce qu'on appelle « une juste répartition quand on sait que si le négoce n'est pas intéressé, il n'achètera pas, l'industriel ne produira pas et le petit producteur ne trouvera pas de débouchés pour sa production ». En attendant, les débats en réponse à la question 6 offrent une occasion pour faire des propositions visant à améliorer le fonctionnement des marchés, et rejoignent ainsi les débats de la question 1 : Joseph MARCHADIER estime que « seule une organisation de marché de même nature que celle pratiquée par l'UE entre 1958 et 1992 est capable de résoudre cette équation ». Mais au niveau international, « on sent mal la volonté réelle d'aller dans cette direction », ajoute-t-il.

3. et surtout... si les producteurs sont incités à augmenter leur production et que les conditions pour cela sont réunies.

Lever les contraintes à l'augmentation de la production est une condition indispensable pour que les petits paysans bénéficient de la bonne conjoncture des prix. En effet, « sans production à vendre, des prix élevés ne sont pas très intéressants pour les producteurs », fait remarquer Michel PETIT. Les conditions d'augmentation de cette production sont détaillées ci-dessous.

II. A quelles conditions les paysans du Sud peuvent-ils augmenter leurs productions?

A/ Plusieurs pistes sont mises en avant pour augmenter la production agricole

1. La modernisation et l'accès aux intrants

Henri CLAVIER affirme que « les clefs de l'amélioration du revenu des producteurs résident dans la modernisation de l'agriculture et des pratiques culturales, donc dans l'accès à la mécanisation et aux intrants agricoles ». Bernard BACHELIER (interview à la Tribune en bibliographie) explique qu'il suffirait que les pays riches fournissent des engrais aux pays africains pour accroître la production de façon significative dès la prochaine récolte. L'ANOPACI aussi met l'accent sur l'importance d'améliorer l'accès aux intrants. De même, le ROPPA (Réseau des Organisations paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest), dans son appel, demande une subvention des engrais et des phytosanitaires, une fourniture en semences, un meilleur accès à l'énergie ainsi qu'un renforcement de l'irrigation passant par un soutien à la petite irrigation agricole ainsi qu'aux organismes de gestion des bassins hydrographiques. Les organisations professionnelles demandent également un soutien

pour améliorer la conservation, le stockage et la transformation des produits agricoles afin de réduire les pertes post-récolte. Par ailleurs, il ne faut pas oublier l'importance de l'accès au foncier, nous rappelle Olivier COURAU. Selon lui « fixer le paysan à sa terre est lui permettre d'optimiser et développer son savoir faire. Bien entendu, les soutiens demandés impliquent des politiques publiques volontaristes et des financements importants.

2. *La structuration de la profession agricole*

Jean Claude GUILLON rappelle qu'« il est nécessaire que les agriculteurs du Sud aient une rémunération et une visibilité suffisantes pour investir dans les facteurs de production ». Face à un contexte qui ne favorise pas cette visibilité, il est intéressant de structurer la profession agricole. Alors qu'« un paysan seul est très vulnérable », il l'est moins dans une organisation professionnelle qui lui apporte une certaine « sécurité sociale » explique Jules DIFUAYAME ZIMI en racontant une expérience vécue : son père a échoué malgré des prix au producteur élevés parce qu'il n'était associé à aucune organisation de producteurs pour l'aider à faire face aux aléas des marchés, perturbés par les évènements politiques du pays. «Le regroupement des paysans en coopératives ou en groupements professionnels est, dans bien des cas, le passage obligé pour l'accès au crédit et pour l'amélioration du pouvoir de négociation des agriculteurs », ajoute Henri CLAVIER. Il cite comme exemple de «filiales agricoles structurées [telles que] les filières cotonnières», exemple développé par François TRAORE. Ainsi Bernard BACHELIER appelle les OP à « montrer [que] en tant qu'institutions, elles sont aujourd'hui en mesure de gérer ces fonctions d'accès aux moyens de production ». Par ailleurs, Zvi GALOR rappelle que pour qu'une organisation soit réellement efficace, son objectif doit être la défense des intérêts des agriculteurs et non pas le profit.

3. *La nécessaire relance de la recherche*

La recherche agronomique est présentée comme une des conditions clé. Papa SECK (bibliographie) analyse le cas du riz en Afrique et insiste sur l'importance de la recherche sur des variétés « permettant une augmentation sensible des rendements dans certains écosystèmes, [ayant] un cycle plus court et une valeur en protéine plus élevée ». « La simplification et l'accélération des procédures d'homologation de ces variétés par l'adoption des méthodes participatives préconisées par l'ADRAO (Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest – centre du riz pour l'Afrique), mérite d'être retenue dans tous les pays d'Afrique pour réduire de plusieurs années le processus d'adoption. » Jean SEMAL insiste également sur la nécessité de se concentrer sur les filières de production et d'exploitation de semences de qualité appropriées aux différents agrotopes. Serge VALET expose la nécessité d'améliorer les pratiques culturales, et reconnaît l'importance de prendre en compte les savoirs locaux. L'ANOPACI appelle, elle aussi, à l'élaboration d'itinéraires techniques performants, adaptés aux moyens disponibles et respectueux de l'environnement. C'est également la diffusion des connaissances qui doit être améliorée, pour cela il faut «fortifier les systèmes de recherche et de vulgarisation et leurs liens avec les paysans » (Papa SECK).

4. *L'accès au marché*

Ce point est étrangement peu évoqué. Selon Olivier COURAU, il faut notamment favoriser le développement de productions locales sur des marchés de proximité porteurs. Cela passe par l'organisation des producteurs mais aussi par la construction des infrastructures nécessaires. « Pour cela, il faut recommencer à entretenir les routes et les pistes rurales, à amener l'électricité, la santé, l'éducation vers les petites villes et les villages, recréer un réseau de coopératives ou de groupements agricoles, [...] assurer la sécurité des marchés, des villages et des campements (où les « coupeurs de route » sèment la mort et la terreur) » insiste Régis PELTIER. Dans ce sens, le ROPPA exhorte les pouvoirs publics à mettre « en place des infrastructures routières et marchandes en milieu rural pour permettre le stockage et la distribution des produits agricoles et agroalimentaires. »

5. *Un besoin de financements important*

Le financement de l'agriculture est bien entendu une condition nécessaire à l'accroissement de la production agricole, mais malgré l'importance du secteur agricole, « en moyenne en Afrique les gouvernements investissent 4% de leur budget dans l'agriculture, et de cette somme que 10% sont dirigés vers la recherche agricole. » explique Zvi GALOR. Le ROPPA demande qu'au moins 10% du budget de l'Etat soit affecté à l'agriculture, « conformément à la décision des chefs d'Etat à Maputo ». François TRAORE, quant à lui, lance un appel pour que des investissements productifs (matériel de transformation par exemple) soient faits en Afrique. Le modèle de développement de l'agriculture des pays riches qui ont bénéficié d'importants fonds publics pourrait être pris en exemple, souligne Bernard BACHELIER. Mais ces financements reposaient sur la durée. « Or beaucoup de projets de bailleurs de fonds sont prévus sur des durées trop courtes qui ne laissent pas le temps aux professionnels agricoles d'acquérir l'autonomie financière », déplore-t-il. De plus, les financements en

agriculture sont moins rentables et plus risqués que pour les autres secteurs, c'est pourquoi pour que les banques prêtent aux producteurs agricoles il est nécessaire de les mettre en confiance par des politiques adaptées, précise Sophie FONQUERNIE, en prenant justement l'exemple de la PAC en Europe. Ainsi, ce sont de budgets privés et publics, internationaux et africains qui doivent être mobilisés pour l'agriculture africaine.

B/ Mais l'augmentation de la production alimentaire est-elle compatible avec la production de biocarburants ?

Face à la crise alimentaire, les contributeurs ont débattu de la nécessité ou non de donner la priorité à l'augmentation de la production agricole destinée à l'alimentation, par opposition à celle destinée à la fabrication de biocarburants. Selon Jean-Claude GUILLON, « il n'y a pas d'antagonisme entre l'activation des capacités de production des grands pays exportateurs et l'activation des capacités de production des pays du Sud: elles sont toutes deux nécessaires si l'on veut "produire plus et mieux" pour relever à la fois le défi alimentaire et le défi de la chimie verte ». Jacques BERTHELOT conteste cette idée, car selon lui, « il sera difficile pour les acteurs des filières de biocarburants dans l'UE, aux USA et au Brésil de renoncer [à la chimie verte] puisque la flambée des prix qu'ils ont provoquée leur a été si bénéfique ». Et d'évoquer l'augmentation de « revenu net des agriculteurs des USA de 48% en moyenne en 2007 (et bien plus pour les producteurs de céréales et oléagineux), celui des agriculteurs français de 12% en moyenne mais celui des producteurs de grande culture a bondi de 98%. » Ainsi, selon lui, « l'UE et les USA doivent d'abord penser à réduire leur déficit alimentaire vis-à-vis des PED. » En regardant vers l'avenir, Edgard PISANI, argumente que pour retrouver l'équilibre alimentaire il y a une seule solution : faire de la production alimentaire la priorité de la production agricole. Et cela ne peut relever que d'une décision politique.

C/ L'agriculture familiale, modèle de développement, le mieux à même de favoriser l'augmentation de la production agricole selon les contributeurs

Cette question est étroitement liée aux débats de la question 2 et 3, et sera traitée plus en détail dans les synthèses de ces questions. Néanmoins, il ressort, notamment du débat entre Zvi GALOR et Michel FERRY, que «le modèle [de développement] de l'agriculture [basé] sur le modèle de l'agriculture productiviste, forte consommatrice d'intrants, de mécanisation et d'externalités préjudiciables du point de vue social et environnemental [est] probablement voué à se transformer radicalement pour faire face aux défis énergétiques et environnementaux présents et à venir. » Ainsi, le rôle clé de l'exploitation familiale apparaît rapidement dans les débats, en parallèle avec ce qui est débattu dans la question 2. En effet, les contributeurs soulignent que l'agriculture familiale peut contribuer grandement à l'augmentation de production mondiale et à la réduction de la pauvreté, d'une part par sa réactivité et son adaptabilité (François AFFHOLDER) et d'autre part par sa capacité à prendre en compte les externalités sociales et environnementales (Michel FERRY). Mamadou BARRY va dans ce sens et développe un plaidoyer pour l'exploitation familiale, majoritaire dans les pays africains.

III. Quel rôle des pouvoirs publics dans l'augmentation de la production agricole ?

A/ L'avenir des agricultures paysannes passera par la politique

Pour accroître l'offre de produits agricoles, les contributeurs s'accordent sur la nécessité d'établir des règles du jeu qui satisfassent tous les acteurs économiques et sociaux. Dans ce sens, Michel FERRY critique les choix politiques et économiques passés prônant l'orientation de l'agriculture de nombreux pays en voie de développement vers des cultures d'exportation, pénalisant ainsi les cultures vivrières. Mais il n'est pas trop tard puisqu'« à partir du moment où l'organisation des politiques agricoles donne des perspectives aux ruraux (rémunération et visibilité suffisantes) ...un cercle vertueux peut s'instaurer », explique Jean Claude GUILLON. Christophe M NYAKU partage un point de vue similaire: « je pense réellement, pour le cas des pays africains, qu'il faut une réelle volonté politique de nos décideurs pour que les choses bougent ». Des politiques publiques volontaristes pour l'agriculture sont nécessaires, nous rappelle Edgard PISANI. Les actions pour augmenter la production agricole tout en préservant les ressources naturelles « ne relèvent pas de l'initiative privée même lorsqu'elles aboutissent à la création d'unités familiales de production. Elles relèvent de politiques nationales ou régionales et elles ne peuvent être identiques dans toutes les régions du monde. » D'autres contributeurs font remarquer qu'il peut être utile de s'inspirer du succès des outils de la politique agricole commune (PAC) européenne pour le développement agricole européen pour en tirer des leçons pour le développement agricole des pays du Sud. Sophie FONQUERNIE, écrit « en Europe, pour parvenir à la production agricole que nous connaissons aujourd'hui, nous avons bénéficié de plusieurs facteurs de développement simultanés : organisations paysannes fortes, formation,

politiques agricoles volontaires, banques mises en confiance et espace économique protégé. Exactement ce qui manque aujourd'hui dans la plupart des pays en développement. » Dans son appel aux chefs d'Etats et aux députés des parlements nationaux et du parlement de la CEDEAO concernant la situation agricole et alimentaire, le ROPPA (Réseau des Organisations paysannes et de producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest) insiste également sur ce sujet. Le rôle de l'Etat serait donc d'impulser et de financer les différentes actions nécessaires à l'augmentation de la production. Ildephonse NDABALISHYE remet en partie en question les apports actuels des pouvoirs publics puisqu'il soutient que l'Afrique ne pourra assurer sa sécurité alimentaire qu'après avoir amélioré sa gouvernance. Il ajoute que cette amélioration doit venir de la société civile : en s'organisant, celle-ci pourra « contrebalancer la nuisance de la politique politicienne ».

B/ Des mesures à court terme en faveur des consommateurs, mais sans oublier les producteurs

Les réponses des pouvoirs publics doivent se faire sur le court et le moyen terme et elles doivent concerner à la fois les producteurs, pour encourager l'augmentation de la production, et les consommateurs, pour les protéger des conséquences négatives de la hausse. Quel équilibre établir entre les différents acteurs et les différents horizons temporels ?

De nombreux contributeurs soulignent le défi d'« assurer l'équilibre entre l'économique et le social, entre les consommateurs et les producteurs, entre les intérêts des villes et ceux des campagnes. » (Ndiougou FALL dans son interview). En outre, comme « la hausse des prix ne se répartit pas équitablement, entre les différents acteurs de l'interface producteur/consommateur », les prix sont forcément différents avec une tendance à être de plus en plus bas pour les producteurs, et plus en plus hauts pour les consommateurs. Suzanne SANZI MBULUYO fait la promotion de la transformation locale des productions agricoles pour diminuer le nombre d'intermédiaires et ainsi faire baisser le prix au consommateur tout en améliorant les marges des producteurs. Elle rappelle en même temps que cela nécessite des politiques d'industrialisation.

Ainsi, Henri CLAVIER rappelle qu'il est nécessaire d'envisager des mesures de soutien, et qu'elles peuvent être soit en faveur du producteur, soit en faveur au consommateur, selon qu'il faille atténuer l'augmentation de prix des intrants ou des produits agricoles. Mais, face à des situations d'urgence, telles que les émeutes de la faim, la satisfaction des besoins des consommateurs pourrait même devenir la priorité des gouvernements, quitte à sacrifier les petits paysans, craignent les contributeurs. Michel PETIT redoute que « la colère des consommateurs soit si forte qu'elle entraîne de nouvelles réactions impulsives des pouvoirs publics, nuisibles à moyen terme mais compréhensibles à court terme, comme on le voit déjà dans de nombreux pays depuis quelques semaines, allant jusqu'à des taxes élevées ou même des embargos sur les exportations ». Pour Christophe M NYAKU, consommateur malien, « tant qu'il y a possibilité d'importations, les agriculteurs locaux ne peuvent bénéficier d'un quelconque intérêt, car ils ne seront que des naufragés de cette concurrence à rudes épreuves. » « Quoiqu'il en soit, en attendant des constructions plus ambitieuses, il faudrait éviter d'attribuer une aide alimentaire à ces Etats sans assurer, en même temps, un débouché aux productions de leurs agriculteurs », déclare ce son coté Joseph MARCHADIER.

C/Le fonctionnement des marchés et les modes de gouvernance internationaux actuels ne favoriseraient pas la relance de l'agriculture – liens avec la question 6

De nombreux intervenants affirment que soumettre l'agriculture aux négociations commerciales internationales de la même manière que les autres secteurs de l'économie ne peut pas résoudre le problème de la faim. Olivier BARRAS et Laurent PACHETEAU, expriment clairement cette idée : « Sortir la production de matières premières agricoles du marchandage OMC est une nécessité. ». En partant de cette position, quels sont alors les modes de régulation et de gouvernance internationaux qui doivent être mis en place ? Si l'OMC n'est pas l'enceinte adaptée pour traiter les questions agricoles, quelle institution serait la mieux placée ? Faut-il constituer une Organisation mondiale de l'agriculture, comme le propose Philippe MEURS dans son interview ? Autant de questions qui sont traitées dans la question 6.

La question de la grande instabilité des marchés agricoles et la nécessité de la gérer est débattue. Jean-Marc BOUSSARD souligne la nécessité de connaître les marchés agricoles pour pouvoir se prémunir de leur variation. D'autres contributeurs continuent à évoquer la gestion des marchés : comment la gérer, qui doit s'en charger? D'un côté, Michel FERRY, prône l'autosuffisance alimentaire en totale indépendance des marchés. De l'autre, Bertrand DEGHILAGE écrit « l'entreprise agricole devrait être en mesure comptablement de constituer des « réserves » pour risques : risques

climatiques, biologiques, financiers, environnementaux... Pas besoin d'assureur et d'intervention Etatique dans ces domaines. ». Ce à quoi Mamadou BARRY répond que les exploitations familiales africaines ne sont pas prêtes. Quelques arguments en faveur d'une organisation régionale des échanges, des politiques et des régulations ont été avancés, notamment Olivier BARRAS et Laurent PACHETEAU. Mais cette question est abordée plus largement dans le débat sur les modes de gouvernance internationaux du secteur agricole de la question 6.

Les contributeurs :

- François AFFHOLDER, agronome, CIRAD, France
- ANOPACI, Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte d'Ivoire
- Bernard BACHELIER
- Olivier BARRAS, agriculteur, France
- Mamadou BARRY, coordonnateur Réseau Action Solidaire pour une Afrique Nourricière, Sénégal
- Jacques BERTHELOT, ancien maître de conférences en économie à l'ENSAT (Ecole nationale supérieure d'agronomie de Toulouse) et administrateur de Solagro, France
- Jean-Marc BOUSSARD, ancien chercheur INRA, France
- Henri CLAVIER, agronome, directeur général adjoint de la SODECOTON (Société de développement du coton du Cameroun), Cameroun
- Seghir CHIG, ingénieur agronome, Directeur d'un centre de développement agricole dans le nord du Maroc
- Olivier COURAU, agro-économiste, France
- Jacques DALLARD, agronome, ancien chercheur INRA et ADRAO 5Centre du riz pour l'Afrique), France
- Bertrand DEGHILAGE, conseiller d'entreprises agricoles, France
- Jules DIFUAYAME ZIMI, Coordonnateur de GALERI, République Démocratique du Congo
- Michel FERRY, ingénieur agronome, Directeur scientifique de la Station de Recherche sur le Dattier et l'Agriculture d'Oasis de l'INRA, Espagne
- Sophie FONQUERNIE, agricultrice française et Présidente de « Agriculteurs Français et Développement International » (Afdi) Bourgogne- Zvi GALOR, consultant coopératives et développement rural, Israël
- Jean-Claude GUILLON, Directeur Affaires Institutionnelles & Communication du Groupe Limagrain, France
- Ernest GOTHARD-BASSEBE, chargé de Mission en Matière d'Agriculture, République Centrafricaine.
- René MOONENS, administrateur de l'ASBL « CRDD – Centre Régional du développement Durable. », Belgique
- Joseph MARCHADIER, ingénieur agronome, Ancien directeur adjoint de l'ITCF (devenu ARVALIS), France
- Suzanne SANZI MBULUYO, députée provinciale élue de la circonscription de Kimbanseke de la ville de Kinshasa, République Démocratique du Congo
- Philippe NAVASSARTIAN, retraité, bureau d'étude, FERT
- Ildephonse NDABALISHYE, Ingénieur agronome ivoirien, consultant, Côte d'Ivoire
- Christophe M NYAKU, Mali
- Laurent PACHETEAU, agriculteur, France
- Michel PETIT, agronome et économiste, France
- Régis PELTIER, Ingénieur et enseignant-chercheur en agroforesterie méditerranéenne et tropicale au Cirad, France
- Edgard PISANI, ancien Ministre de l'Agriculture français, France
- ROPPA Réseau des Organisations paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
- Nicolas SALLIOU, ingénieure agronome, FLO, Allemagne
- Jean SEMAL, doyen honoraire de la Faculté des sciences agronomiques de Gembloux, Belgique
- François TRAORE, président de l'APROCA, l'Association des producteurs de coton africains
- Serge VALET, consultant en Hydropédologie et EcoDéveloppement soutenu, retraité de l'Université (Sciences Fondamentales et Appliquées), France

Les interviewés :

- Christian de BOISSIEU: président délégué du Conseil d'Analyse économique auprès du premier ministre français et président du Conseil de Prospective Européenne et Internationale pour l'Agriculture et l'Alimentation (COPEIAA)
- Ndiogou FALL: Président du ROPPA (Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique)
- Bernard LAYRE: ancien président Jeunes Agriculteurs (syndicat agricole français), chargé de mission auprès du ministre français de l'agriculture

Bibliographie :

- Jacques DIOUF (Directeur Général FAO) et Jean-Michel SEVERINO (Directeur Général Agence Française pour le développement)
- Papa SECK, directeur général du Centre du Riz pour l'Afrique (ADRAO)

Question 2

Les agricultures familiales peuvent-elles offrir un emploi aux jeunes actifs ruraux ?

Synthèse des contributions

Note préliminaire: La synthèse ci-dessous est directement issue des débats du forum, elle ne tient compte que des avis et points de vue présentés par les contributeurs. Ainsi, elle ne reflète pas la multiplicité des points de vue qui existent sur la question.

Cadrage

Le monde compte 2,5 milliards d'agriculteurs, ce qui représente 41% de la population mondiale. Cette part de la population agricole est très différente d'une région du monde à l'autre: 59% en Afrique subsaharienne, 55% en Asie et 3% dans les pays industrialisés. Les surfaces moyennes exploitées par agriculteur sont également très hétérogènes: 42 ha dans les pays industrialisés, 1 ha en Asie et 5 ha en Afrique subsaharienne (données FAO).

Face à ces chiffres :

** Faut-il passer par une augmentation des surfaces des exploitations agricoles pour arriver à une production globale plus importante?*

** Ou bien faut-il passer par une augmentation de la productivité individuelle? En d'autres termes, l'augmentation des actifs agricoles ne peut-elle pas entraîner elle-même une hausse de la production?*

Dans les deux cas, à quelles conditions peut se faire la hausse de production (formation, investissement, mécanisation...)?

Si une partie de la main d'œuvre est libérée, comment garder un équilibre harmonieux des territoires? Des activités d'approvisionnement en intrants, de transformation et de petit commerce local devraient permettre d'offrir des emplois à la main d'œuvre disponible. Une telle hypothèse est-elle réaliste? A quelles conditions en matière de politiques publiques et d'investissements peut-elle se réaliser?

Autrement dit, comment augmenter le revenu des ménages agricoles tout en stabilisant les populations en milieu rural? La pluriactivité peut-elle offrir des solutions? Y compris dans des activités hors des filières agricoles telles que l'enseignement, le petit commerce, l'artisanat, le crédit...?

Toutefois, tout le monde ne partage pas l'avis selon lequel l'exode rural est négatif: la création d'activités industrielles en milieu urbain peut générer du pouvoir d'achat et des besoins solvables en produits agricoles. Certaines situations de développement accéléré dans les pays émergents illustrent bien ce point de vue; c'est le cas de la Chine, où existent des pôles industriels et urbains ayant un pouvoir d'attraction de main d'œuvre considérable. Face à des situations de ce type, comment les pouvoirs publics peuvent-ils raisonner des politiques d'accompagnement, comme par exemple des systèmes de formation ou de protection sociale?

Les débats au cours des six semaines ont été riches et souvent transversaux avec d'autres questions, mais nous avons fait le choix pour la synthèse thématique de nous concentrer sur les trois questions de l'interview. En particulier, la question 2 est posée dans un contexte qui met en avant la nécessité d'augmenter la production pour faire face à une demande croissante. Un débat sur l'expression « agriculture familiale » a également eu lieu : tous les contributeurs prônent un « modèle d'exploitation familiale » sauf Bertrand DEGHILAGE qui pense que l'avenir de l'agriculture est dans la gestion groupée des exploitations, avec du capital mais pas forcément « familiales ». Pour Jean-Marc BOUSSARD, il y a eu une confusion au cours des débats entre « emploi de capital » et « grandes firmes ». D'après lui, « les exploitations françaises sont hautement « capitalistiques » (en tout cas par comparaison avec celles africaines) et cependant, en très vaste majorité, « familiales ». »

1) L'augmentation de la productivité est compatible avec le maintien d'un réseau dense d'exploitations familiales qui contribuerait à stabiliser l'emploi des jeunes actifs en zone rurale

Dans son interview, Henri ROUILLE D'ORFEUIL cadre le débat : « Tout dépend de quelle productivité on parle et du contexte dans lequel l'exploitation se situe. » En effet, on considère généralement la productivité du travail ou du capital, comme dans les autres activités. Mais pour l'agriculture celle du foncier joue un rôle majeur. Autre caractéristique de l'agriculture : « il n'y a pas de contraintes d'échelle [...]. Toutes les exploitations, quelles que soient leur dimension et leurs orientations sont en mesure de produire. Les politiques agricoles à conduire privilégieront les petites, les moyennes ou les grandes exploitations, selon la rareté des facteurs de production et les priorités sociales fixées » indique-t-il.

1.1. la modernisation diminue les besoins en main d'œuvre agricole

Une des conditions citées (cf. question 1) pour l'augmentation de la production est le passage par la modernisation de l'agriculture et en particulier un meilleur accès aux intrants. Or Valda BRATKA, dans son interview, explique que « la modernisation des exploitations et l'augmentation de la productivité libèrent une partie de la main d'œuvre agricole » car elle en diminue les besoins.

La question se pose donc de l'avenir de la main d'œuvre libérée. L'idée générale est que la main d'œuvre excédentaire de l'agriculture trouvera un emploi dans les secteurs industriels ou des services généralement plus productifs, et donc servira à accélérer la croissance économique. En effet pour Valda BRATKA, « sans alternative en matière d'emploi, la main d'œuvre ci migre vers les villes ou vers d'autres pays où les opportunités de trouver un travail et/ou une rémunération plus élevée sont plus importantes. » Selon le même auteur, il faut également tenir compte du fait que la modernisation de l'agriculture, en augmentant la demande de produits du secteur industriel engendre un cercle vertueux et crée elle-même des emplois. C'est pourquoi selon Jean-Marc BOUSSARD de toute façon l'augmentation des besoins non agricoles « implique qu'une partie de la force de travail passe de l'agriculture à d'autres occupations (rurales ? urbaines ? c'est un détail !), et soit remplacée dans l'agriculture par du capital. » Valda BRATKA va plus loin « Affirmer que l'intensification et la modernisation de l'agriculture conduisent à la réduction du nombre d'actifs agricoles est faux. L'introduction de nouvelles technologies et la modernisation du processus de production nécessite entre autre l'achat de nouvelles technologies et des animaux domestiques plus productifs, ce qui accroît à travers les emplois générés dans le secteur para agricole, une augmentation des actifs agricoles. »

1.2. La main d'œuvre agricole doit-elle rester en milieu rural ?

Ce sujet a conduit à un vaste débat sur l'exode rural sur le forum. En effet, certains contributeurs cherchent à montrer comment un certain exode rural peut être nécessaire. François AFFHOLDER est d'avis que l'exode rural peut d'une part offrir des meilleures conditions de vie par des emplois urbains mieux rémunérés et moins pénibles, et d'autre part permettre aux agriculteurs restant d'augmenter leurs surfaces et en conséquence leur efficacité économique. Jacques DALLARD arrive également à cette conclusion en partant de l'étude de la structure des actifs agricoles (un tiers des agriculteurs du monde ne disposent que d'un outillage strictement manuel et, sans engrais ni produits de traitement, cultivent ou élèvent des variétés ou des races n'ayant fait l'objet d'aucune sélection et leur « modernisation passera par l'équipement). Ces considérations poussent Zvi GALOR à affirmer « Les gouvernements dans les différents pays en développement conseillent de retourner à la terre. Ce qui revient à dire de rester pauvres. »

Mais à l'inverse, dans les pays en développement où l'exode rural a été prôné, le résultat est mitigé : « Dans les pays où il y a 60% et plus de paysans (c'est à dire grosso modo, en Afrique subsaharienne et en Asie), les hémorragies paysannes, que l'on identifie souvent comme des progrès de l'urbanisation, n'apportent souvent que des drames », expose Henri ROUILLE D'ORFEUIL. « Dans de nombreux contextes de sous-emploi et de chômage de masse, l'exclusion de travailleurs sont pour la collectivité des facteurs de déstabilisation. » Cela conduit certains contributeurs à se prononcer contre l'exode rural tel Mamadou BARRY pour qui l'exode rural est globalement négatif car il diminue la main d'œuvre disponible pour l'agriculture tout en augmentant la population urbaine pauvre, « Donc je pense mieux vaut décourager l'exode rural en favorisant les conditions de vie en milieu rural. » ou Laurent PACHETEAU qui questionne le modèle de développement occidental, présentant l'exode rural comme condition nécessaire à la croissance économique et au développement et sa transposition aux pays du Sud.

Arlène ALPHA et Christian CASTELLANET dans une contribution, et Henri ROUILLE D'ORFEUIL dans son interview expliquent que l'exode rural est néfaste « dans des contextes où la population est encore en forte croissance et trouve peu à s'employer dans l'industrie ou les services [...] si dans le même temps les capacités d'insertion et les autres secteurs non agricoles de l'économie ne se développent pas suffisamment. »

1.3. La place centrale du modèle d'agriculture familiale

En lien avec les débats de la question 1 et 3, les contributeurs énoncent l'idée que les agricultures familiales présentent des caractéristiques qui les rendraient particulièrement adaptées pour répondre aux contraintes imposées au secteur. Selon Arlène ALPHA et Christian CASTELLANET « face au défi de la croissance démographique et parce qu'elles reposent par définition essentiellement sur la main d'œuvre, les agricultures familiales sont les seules en capacité d'absorber des flux massifs de population, de manière durable dans le temps! » De plus, René MOONENS rappelle que « les menaces que représentent le réchauffement planétaire, la pollution ou encore l'épuisement des ressources naturelles pourrait donner un nouvel essor à l'agriculture familiale sur tous les continents. » En tenant compte de tous ces facteurs, il affirme que l'avenir passera par une production locale et diversifiée et ainsi « l'augmentation de la productivité en agriculture n'est pas intrinsèquement incompatible avec le maintien, voire même, avec l'accroissement, de réseaux denses d'exploitations familiales qui contribueraient à stabiliser l'emploi des jeunes actifs en zone rurale ». Pourtant, Valda BRATKA prévient « L'expérience a montré que maintenir artificiellement des petites exploitations agricoles familiales peu productives n'est pas une bonne solution pour éviter les flux de migrants. La plupart des exploitations agricoles familiales seraient en effet beaucoup trop vulnérables pour faire face à un retour inévitable de la concurrence et seraient alors condamnées à la faillite. » La prudence est donc de mise et il faut trouver des solutions adaptées à chaque contexte.

2) Une activité agricole exigeante en main d'œuvre est compatible avec l'amélioration des conditions de vie et de revenus des jeunes actifs ruraux et de leur famille sous certaines conditions

S'il paraît possible de maintenir un réseau dense de petites exploitations agricoles intensives en main d'œuvre, « il est irresponsable d'inciter des jeunes à s'installer si on ne peut pas leur donner une certaine garantie de réussite », prévient Jacques DALLARD. Ainsi, les contributeurs se sont prononcés sur les conditions nécessaires pour que les agricultures familiales puissent offrir un emploi aux jeunes actifs : les marchés rémunérateurs doivent être associés aux conditions d'augmentation de la production faisant l'objet des débats de la question 1. Parmi celles-ci, on peut citer l'accès aux moyens de production, la sécurisation du foncier, la recherche agronomique, l'accès aux marchés etc. Sans oublier des services publics et des infrastructures de qualité, ou un enseignement agricole adapté. A partir de ce cadre général, certains contributeurs analysent des situations particulières. Ainsi, Georges NINGO TOLEKA souligne l'importance d'un cadre législatif permettant la transmission héréditaire des exploitations agricoles ainsi que la propriété privée des terres, qui manquent en RD Congo, d'après lui. Un exemple de succès est présenté par Albert MAKOUTOU avec le maraîchage périurbain de la Ceinture Rive Droite du Djoué à Brazzaville qui offre des emplois aux jeunes ruraux et urbains.

C'est également l'activité agricole en elle-même qu'il faut rendre attractive pour les jeunes ruraux. Georges NINGO TOLEKA part de son expérience et de son histoire en République Démocratique du Congo pour faire remarquer que « le mépris de l'agriculture s'est généralisé dans [...] la jeunesse en milieu rural comme urbain ». L'agriculture est considérée comme une activité réservée aux personnes non instruites, et à l'opposé de la réussite sociale. Ali ZAHRI ajoute que l'on ne pourra pas préserver une agriculture familiale « sans un vrai investissement dans la jeunesse pour gagner sa confiance. » Cela passera par l'éducation : Bertrand DEGHILAGE pense que la formation doit montrer un équilibre entre les contraintes et potentialités de l'agriculture, et Georges NINGO TOLEKA propose la réhabilitation de la formation agricole pour professionnaliser les exploitations. Enfin, il faut apporter « aide et soutien aux jeunes désireux d'entreprendre une carrière dans l'agriculture paysanne durable ou dans l'agriculture biologique » plaide René MOONENS.

Au cours des débats, René MOONENS expose de manière très complète un projet de société basé sur le concept d'éco-région d'Emmanuel BAILLY pour évoquer le modèle de développement rural dans lequel l'agriculture familiale aurait toute sa place. Selon lui « des régions planétaires circonscrites s'appuieraient sur une agriculture paysanne durable ou biologique. Elles produiraient des aliments de qualité auxquels aspirent les consommateurs. [...] Le développement de ces micro-

entreprises de conditionnement et/ou de transformation des denrées alimentaires produites localement et nécessitant une main d'œuvre plus importante que la monoculture intensive ou l'élevage intensif, peut donc être compatible avec l'amélioration des conditions de vie et de revenus des jeunes actifs ruraux et de leur famille. »

Comme dans la question 1, les contributeurs soulignent que « les Etats et la communauté des bailleurs de fonds doivent aider l'agriculture familiale » (Henri CLAVIER). Dans le cas des politiques publiques, Henri CLAVIER affirme que , sur le long terme, « il suffit de comparer le coût de revient de l'emploi créé ou préservé en milieu rural à celui créé ou préservé en milieu urbain pour se convaincre de la nécessité d'accorder une priorité à l'amélioration de la productivité de l'agriculture familiale dans les pays en développement ayant un bon potentiel agricole et une forte population rurale. » En ce qui concerne le financement des activités privées, un débat sur la microfinance est entamé. Olivier COURAU évoque le succès du microcrédit, selon lui, « un exemple de gestion professionnelle locale et mutualiste. » Mais de nombreux contributeurs dénoncent les taux pratiqués incompatibles avec le taux de rentabilité de l'agriculture familiale (Henri CLAVIER, Zvi GALOR) et incitent à considérer avec plus de précaution cet outil qui est également détourné par des institutions corrompues au sein de projets mal adaptés, comme le dénonce Abdoulaye ISSAKA SIDDO au Niger. « [La microfinance] est une manière astucieuse de dépouiller les pauvres paysans de leurs maigres ressources. » Enfin, une nouvelle culture de la consommation des citoyens basée sur des produits alimentaires locaux et saisonniers doit être encouragée (René MOONENS, Olivier COURAU).

3) La pluriactivité et des activités rurales non agricoles permettraient de maintenir un tissu rural dynamique et attractif

C'est surtout la proposition de Zvi GALOR d'assurer l'existence d'emplois non agricoles dans les zones rurales, pour absorber la main d'œuvre excédentaire et lutter contre l'exode rural, qui a retenu l'attention. Jacques DALLARD rejoint l'idée qu'il faut promouvoir des activités économiques rurales autres qu'agricoles « pour les biens et les services ne nécessitant pas trop de transports ». C'est pourquoi selon Zvi GALOR, une politique de développement rural doit reposer non seulement sur l'agriculture, mais aussi sur l'emploi non-agricole dans les zones rurales. Il souligne par ailleurs deux erreurs dans ces politiques: d'une part, les politiques d'amélioration de la productivité ne s'adressent qu'à un très petit nombre de paysans, les autres n'ayant pas suivi la même dynamique. D'autre part, trop peu d'efforts sont faits pour dynamiser les zones rurales, et au contraire, l'attention est portée sur les zones urbaines, encourageant l'exode rural. Il ajoute que développer les emplois non-agricoles est possible et indispensable pour la réussite de zones rurales traditionnelles en PVD, en prenant l'exemple de la Corée du Sud et Taiwan. Pour Olivier BARRAS, le maintien d'une population agricole importante est une source de dynamisme pour le milieu rural : « N'oublions pas aussi que des agriculteurs c'est aussi des emplois dans le milieu rural (forgeron, mécano, transformateur, transporteur, et pourquoi pas bistro !).»

De plus, la pluriactivité est évoquée comme une manière de diversifier les revenus des exploitations familiales possédant suffisamment de main d'œuvre. Quelques contributeurs font le constat que dans les pays du Nord l'agriculture familiale « est le plus souvent pluriactive car le revenu tiré de l'activité agricole ne permet pas le plus souvent de satisfaire les besoins de la famille.» Ainsi, Nelly JAZRA – BANDARRA prédit que «les emplois s'ils sont créés en milieu rural ne le seront pas dans l'activité agricole elle-même, mais dans des activités connexes à l'agriculture (commercialisation, transformation des produits) ou dans d'autres activités telles que le tourisme rural, les services... ». Le succès de la combinaison de l'agriculture avec d'autres activités rurales non agricoles telles que la distribution des produits agricoles ou le tourisme pour assurer un emploi aux jeunes ruraux est illustré par Ali ZAHRI à travers le cas des oasis du sud marocain. Mais des activités assurant une bonne gestion de l'environnement, et notamment l'entretien durable d'une petite hydraulique peuvent également représenter des sources d'emplois pour les actifs ruraux soutient Olivier COURAU.

Les contributeurs :

- François AFFHOLDER, agronome, CIRAD, France
- Arlène ALPHA, responsable du pôle Politiques publiques et relations internationales au GRET, France

- Christian CASTELLANET, responsable du pôle Alimentation et agricultures durables au GRET, France
- Olivier COURAU, agro-économiste, France
- Bertrand DEGHILAGE, conseiller d'entreprises agricoles, France
- Olivier BARRAS, agriculteur, France
- Mamadou BARRY, coordonnateur Réseau Action Solidaire pour une Afrique Nourricière, Sénégal
- Jean-Marc BOUSSARD, ancien chercheur INRA, France
- Abdoulaye ISSAKA SIDDO, chargé de Programme à la Plate Forme Paysanne du Niger, Niger
- Jacques DALLARD, agronome, ancien chercheur INRA et ADRAO 5(Centre du riz pour l'Afrique), France
- Zvi GALOR, consultant coopératives et développement rural, Israël
- Ernest GOTHARD-BASSEBE
- Nelly JAZRA –BANDARRA, économiste, consultante indépendante, Belgique
- Nathalie KOUAKAM MELELE, chercheuse, Institut de recherche agricole pour le développement, Cameroun
- Albert MAKOUTOU, agronome, service de la Vulgarisation agricole, Congo Brazzaville
- Christophe M NYAKU, Mali
- René MOONENS, administrateur de l'ASBL « CRDD – Centre Régional du développement Durable. », Belgique
- Gustave NICISHATSE, ingénieur industriel, Burundi
- Georges NINGO TOLEKA
- Laurent PACHETEAU, agriculteur, France
- Suzanne SANZI MBULUYO, députée provinciale élue de la circonscription de Kimbanseke de la ville de Kinshasa, République Démocratique du Congo
- Ali ZAHRI, agro-économiste, bureau d'étude, Maroc

Les interviewés :

- Valda BRATKA
- Henri ROUILLE D'ORFEUIL

Question 3

De quelles façons l'agriculture peut-elle contribuer à la préservation de l'environnement ?

Synthèse des contributions

Note préliminaire: La synthèse ci-dessous est directement issue des débats du forum, elle ne tient compte que des avis et points de vue présentés par les contributeurs. Ainsi, elle ne reflète pas la multiplicité des points de vue qui existent sur la question.

Cadrage

- *Changement climatique:* l'agriculture est une des principales sources de gaz à effet de serre mais en même temps elle permet de fixer du dioxyde de carbone (agroforesterie, prairies). Par ailleurs, l'agriculture des pays en développement peut être la première victime de l'augmentation des températures et de la baisse de la pluviométrie

- *Biodiversité:* l'agriculture est accusée de restreindre la biodiversité mais elle peut gérer des ressources vivantes et des habitats naturels.

- *Pollutions locales:* certaines pratiques agricoles peuvent provoquer l'érosion mais d'autres sont source de matière organique. De façon générale, l'agriculture doit trouver un équilibre afin de préserver ses facteurs de production.

L'exigence de sécurité alimentaire est-elle compatible avec le respect de l'environnement? Quels sont les systèmes de production qui permettent de réduire la consommation d'engrais et de pesticides, sans réduire les quantités produites?

Les situations d'intensification ne sont pas les mêmes partout. En moyenne, au niveau mondial, l'augmentation de la production se fait par un accroissement des rendements. Ce n'est pas le cas en Afrique, où elle se fait surtout par une augmentation des surfaces. Dans ce cas, comment raisonner l'intensification pour privilégier l'augmentation durable des rendements sur les surfaces cultivées plutôt que poursuivre les défrichements?

En Asie, les techniques de la révolution verte plafonnent (il n'y a plus d'augmentation significative des rendements agricoles), les risques de dégradation des sols et de pollution des eaux sont forts. Quelles seront les nouvelles étapes écologiques des systèmes de production? Est-ce qu'une solution peut provenir de la mise au point de produits chimiques n'ayant pas d'effets irréversibles sur l'environnement?

Une production plus écologique entraîne souvent des coûts de production plus élevés et des investissements. Comment ces charges peuvent-elles être assumées par les agriculteurs des pays en développement ? Les consommateurs du Sud et du Nord peuvent-ils y contribuer et par quel système de labels? Faut-il recourir à des financements publics et notamment à de l'aide internationale?

De nombreux financements internationaux ont des conditionnalités environnementales, sont-ils réellement accessibles aux agriculteurs du Sud? Et sinon, comment améliorer cette accessibilité?

Les variétés génétiquement modifiées, comme celles Bt, peuvent-elles contribuer à la préservation de l'environnement? Comment peut-on encourager la recherche à s'intéresser à des caractères plus en lien avec l'environnement, tels que la tolérance à la sécheresse ou la fixation de l'azote?

La production de biocarburants destinés à l'usage local peut-elle avoir un intérêt pour les pays en développement? Cet intérêt relève-t-il d'une politique environnementale? Dans quelle mesure la production de biocarburants peut-elle améliorer la sécurité énergétique? Son caractère renouvelable constitue-t-il une option de long terme?

Introduction: Quel environnement?

Avant de s'interroger sur les liens entre l'agriculture et la préservation de l'environnement, certains contributeurs posent la question "quel environnement"? Jean-Marc BOUSSARD commence par rappeler que "l'agriculture est une activité non-naturelle". Ainsi, "la question est de savoir si l'on veut revenir à la situation de l'homme de Néanderthal (auquel cas, il faut envisager d'euthanasier les 99/100 de l'humanité), ou si l'on cherche des solutions « agréables ». Je parie pour la seconde alternative." poursuit-il. Régis PELTIER a la même approche, même si avec des termes différents: il rappelle que "l'homme fait partie de tous les écosystèmes de la planète et que sa présence a contribué à les modifier à des degrés divers, depuis des millénaires, au même titre que l'éléphant ou

le bison." Il ne faut donc pas opposer les zones agricoles, les zones pastorales et les zones forestières, elles font toutes partie de "l'environnement planétaire". Enfin, selon le même auteur, les champs sont des écosystèmes parmi d'autres ayant la particularité d'être "fortement anthropisés". Hubert DE BON poursuit la même réflexion: "Quelle préservation de l'environnement veut-on faire ? Une attitude totalement conservatoire, basée sur la philosophie que la nature est bonne, où les techniques de l'homme ne sont pas les bienvenues, ou une attitude dynamique où la société humaine et son environnement interagissent pour améliorer le bien-être de tous les hommes? Je me situe dans l'attitude 2" affirme-t-il. La question est donc délimitée: il ne s'agit pas de remettre en question l'agriculture mais d'analyser ses impacts sur les ressources naturelles et de voir comment une hausse de la production agricole peut se faire en minimisant les externalités environnementales négatives. Selon Hubert DE BON, il faut avoir pour objectif "que l'agriculture préserve le monde vivant à peu près comme il est, avec sa population humaine, ses saisons, sa diversité biologique et un climat qui ne change pas trop."

1) Des techniques pour limiter les impacts environnementaux de l'agriculture

Les contributeurs ont, dans la plupart des cas, commencé par énumérer les impacts positifs et négatifs de l'agriculture. Mais très vite, on se rend compte que tout dépend des techniques utilisées et du contexte dans lequel elles sont appliquées, une analyse globale n'est pas possible.

De façon générale, l'activité agricole comporte des risques pour l'environnement, parmi lesquels Michel GRIFFON, interviewé, cite la "baisse des nappes phréatiques, les pollutions dues à l'emploi massif d'engrais et de produits phytosanitaires, la salinisation des sols, la déforestation ...". Mais "en comparaison avec d'autres secteurs (industrie, transport...), le risque de l'agriculture reste modéré" relativise Seghir CHIG.

De plus, il existe de nombreuses techniques et pratiques culturales qui permettent de réduire ces risques et d'y faire face. "Le couvert (cipan) des sols limite l'érosion, fixe les éléments minéraux facilement assimilables, les recycle sous forme organique au bénéfice de la culture suivante. Les plantes à fort développement racinaire remontent à la surface des éléments minéraux qui seraient perdus dans les couches profondes du sol, du sous-sol et des nappes. L'enfouissement des reliquats organiques, la diversité, la rotation des cultures sont autant de facteurs favorables à la limitation des intrants, des salissements des sols, du développement des parasites (animaux, végétaux)... des pesticides en moins." explique Bertrand DEGHILAGE. Sans oublier que "nos plantes et nos forêts contribuent à fixer le CO₂". Pour sa part, Régis PELTIER décrit le système de production agroforestier comme un des modes de production contribuant "à la conservation de l'environnement" par la "conservation de la biodiversité, la fixation de carbone, la faible consommation d'énergies fossiles et d'intrants, la préservation de l'eau et des sols". En effet, l'agroforesterie associe dans une même parcelle "plusieurs dizaines d'espèces végétales de tailles et de durées de vie très variables, comme, par exemple, des arachides, du maïs, des cacaoyers, des bananiers, des arbres à pain, des palmiers à huile et des durians. Certaines espèces sont introduites et améliorées, d'autres ont poussé seules, existaient déjà au moment du défrichement partiel ou ont été arrachées en forêts." Ernest GOTHARD-BASSEBE énumère lui aussi les bienfaits de l'agroforesterie. Serge VALET détaille d'autres techniques permettant de limiter la dégradation des sols: "techniques de contrôle total ou partiel de la formation du ruissellement (mulch, semis direct, cultures associées, BRP ou Bois Rameaux Fragmentés, cultures intercalaires, terrasses, banquette algérienne, barrages ou jessr, henchir) ; techniques de maintien d'un ruissellement contrôlé non érosif (clôture, fascines, haies vives, rideaux de végétation, affdiss, et talus enherbés); techniques de piégeage quasi intégral du ruissellement (½ lune, « zaï ou Tasselas », gradin, jessour, magden, tranchée d'infiltration)". Mais quel est l'impact de ces techniques sur la productivité agricole?

2) Respecter l'environnement ou produire plus, faut-il choisir?

Dans le contexte actuel caractérisé par une tension importante sur les marchés mondiaux des produits agricoles et par des problèmes considérables d'approvisionnement des pays du Sud, le débat a abordé la question de la compatibilité entre la nécessité d'augmenter la production agricole pour satisfaire la demande croissante et l'importance de protéger les ressources naturelles. Olivier BARRAS exprime des craintes: "j'ai plutôt peur que dans ce contexte de "ruée vers l'or" que l'écologie en prenne un coup[...], pour se préoccuper d'environnement il faut avoir le ventre plein". Selon Hubert DE BON, les solutions techniques permettant d'allier production et environnement sont peu nombreuses car "elles conduiront, si on se base sur les avancées obtenues en agriculture biologique à des baisses de rendement, et/ou à des baisses de la diversité [...] offert[e] localement." Ce avec

quoi Laurent PACHETEAU exprime son désaccord en affirmant que "passer de 5 quintaux à 10 quintaux par hectare, peut se faire sans chimie, juste avec quelques bases techniques, et surtout avec des pratiques environnementales proche de la bio[...]. L'agriculture bio ou plus généralement l'agriculture durable sont à même d'aider à réussir ce pari de produire plus en respectant l'environnement." Cette idée est en partie reprise par Michel GRIFFON qui explique qu'"il est possible de concilier accroissement de la production et respect de l'environnement, en veillant en particulier au renouvellement des ressources naturelles." En effet, la solution résiderait "dans le développement d'une agriculture qui utilise mieux et plus intensivement les fonctionnalités naturelles des écosystèmes. Les qualificatifs à ce sujet ne manquent pas: agriculture écologiquement intensive, agriculture à haute valeur environnementale, révolution doublement verte, agro-écologie, éco-agriculture, agriculture de conservation..."

En tout cas, s'il s'agit de faire un choix, les contributeurs sont clairs, la priorité va à l'augmentation de la production. Ainsi, selon Jules DIFUAYAME ZIMI, envisager de réduire la production agricole pour mieux protéger l'environnement serait « suicidaire face aux nombreuses bouches à nourrir ». En plus, privilégier la préservation des ressources naturelles au détriment de la production aurait des effets pervers sur l'environnement, soutient le même auteur: « la population risquerait de développer des pratiques non durables qui pèseront sur les écosystèmes et qui porteront atteinte à la conservation de la diversité biologique ». Reste à savoir si certaines formes d'exploitation agricole permettent de mieux associer production et respect de l'environnement.

En lien avec ce débat, la question de la pression démographique est soulevée par Christophe M NYAKU et reprise par Gérard DUPIN. Ils défendent brièvement l'idée que le succès des programmes en faveur de la protection de l'environnement est lié en partie à la baisse de la pression démographique et donc aux politiques familiales nationales.

3) Certains types d'exploitations plus à même de respecter l'environnement?

Au vu des risques que comporte l'activité agricole, ce serait plutôt "le développement des cultures intensives destinées à l'exportation, comme par exemple le coton au Mali" qui devrait être remis en cause, "et non pas les cultures vivrières", selon Ibrahima COULIBALY. René MOONENS se rapproche de l'idée de ce dernier et développe un argumentaire en faveur de la promotion d'une « agriculture paysanne durable ». Selon lui, seul ce type d'agriculture permettra "d'assurer la consommation locale d'une alimentation transformée au plus près de son lieu de production dans le cadre de la gestions des risques inhérents au changement climatique en cours". Elle sera de plus "respectueuse des écosystèmes tout en répondant à la demande des citoyens sans compromettre les besoins des générations futures". Mais sur les questions de systèmes de production plus ou moins favorables au respect des ressources naturelles Hubert DE BON n'est pas du même avis. Selon lui, "tout type d'agriculture peut répondre à la préservation de l'environnement [...]. Ce peut être une agriculture agro-industrielle faite par des grandes entreprises avec des pratiques "bio", pourquoi pas !![...]Ce peut-être aussi de petites entreprises familiales pour approvisionner des marchés locaux, régionaux, export.... Le risque est que contrairement à une grosse entreprise, il risque d'y avoir un accroissement du nombre d'acteurs pour approvisionner en services et pour écouler et transformer la production, qui eux auront un impact négatif sur l'environnement." Ce qui amène la question de comment calculer les impacts environnementaux de la production agricole. Hubert DE BON rappelle que "restreindre la préservation de l'environnement à la dimension agriculture, sans tenir compte des autres activités humaines biaise le débat en faisant porter toute la protection de l'environnement sur les agriculteurs." Par contre, le même auteur conclut que "des petites exploitations familiales (il y a aussi beaucoup de grandes exploitations familiales de type agro-industriel) peuvent être valorisées par une multifonctionnalité [...] visant explicitement à la protection de l'environnement, notamment dans une gestion des espaces écologiques ou des ressources naturelles."

4) Comment inciter les producteurs, petits et grands, à davantage tenir compte des ressources naturelles? Des investissements sont nécessaires

Selon Michel GRIFFON, "trois raisons incitent les agriculteurs du Sud à modifier leurs systèmes de production. La première est la hausse des prix de l'énergie qui rend le travail du sol et l'emploi des engrais très onéreux. La deuxième raison est le risque de pollution lié à l'utilisation des produits phytosanitaires. Et la troisième est la raréfaction de la ressource en eau employée pour l'irrigation des cultures." François AFFHOLDER, rejoint dans son analyse par Georges NINGO, considère qu'une

meilleure rémunération des agriculteurs les aiderait à intégrer les questions environnementales dans leurs modes de production: " En libérant les agriculteurs de la contrainte de la survie à (très) court terme, on peut imaginer que ceux-ci pourront gérer leurs sols comme un capital à faire prospérer plutôt que comme une simple ressource que beaucoup n'ont d'autre choix aujourd'hui que d'exploiter de façon minière." Mais il reconnaît également que "pour aller au-delà de la simple gestion à long terme de la fertilité des sols, [...] la simple rémunération de la fonction productive de l'agriculture ne pourra pas suffire et il sera indispensable d'agir par la politique agricole." Il se rapproche ainsi du point de vue de Hubert DE BON qui affirme que la "préservation de la biodiversité, pour être efficace, nécessite la présence d'une autorité supérieure forte (administration des eaux et forêts / municipalité)." Ali ZAHRI concorde sur la nécessité d'une institution forte qui, selon lui, devrait agir au niveau régional, chaque région comprenant des zones agro-écologiques homogènes. Mais cela implique de nombreuses interrogations: "Qui peut le faire ? Est-ce réaliste de l'envisager ? Qui prendra en charge les coûts humains (de police, de justice, technique et de recherche) ? Dans tous les cas, les solutions passent par des réglementations coûteuses et des autorités fortes auxquelles les discussion / gestion participative / dialogue peuvent contribuer, mais seront insuffisants."

Les contributeurs :

- François AFFHOLDER, agronome, CIRAD, France
- Olivier COURAU, agro-économiste, France
- Olivier BARRAS, agriculteur, France
- Mamadou BARRY, coordonnateur Réseau Action Solidaire pour une Afrique Nourricière, Sénégal
- Jean-Marc BOUSSARD, ancien chercheur INRA, France
- Seghir CHIG, ingénieur agronome, Directeur d'un centre de développement agricole dans le nord du Maroc
- Jacques DALLARD, agronome, ancien chercheur INRA et ADRAO 5Centre du riz pour l'Afrique), France
- Hubert DE BON, Agronome, phytotechnicien des cultures maraîchères, jardinier tropicaliste au, CIRAD, France
- Bertrand DEGHILAGE, conseiller d'entreprises agricoles, France
- Jules DIFUAYAME ZIMI, Coordonnateur de GALERI, République Démocratique du Congo
- Gérard DUPIN, consultant en stratégie, business développement et développement Durable, France
- Zvi GALOR, consultant coopératives et développement rural, Israël
- Ernest GOTHARD-BASSEBE, chargé de Mission en Matière d'Agriculture, République Centrafricaine.
- Christophe M NYAKU, Mali
- René MOONENS, administrateur de l'ASBL « CRDD – Centre Régional du développement Durable. », Belgique
- Georges NINGO TOLEKA, Président de la coordonnateur de la Société Civile du District de la TSHOPO, République Démocratique du Congo
- Laurent PACHETEAU, agriculteur, France
- Régis PELTIER, Ingénieur et enseignant-chercheur en agroforesterie méditerranéenne et tropicale au Cirad, France
- Suzanne SANZI MBULUYO, députée provinciale élue de la circonscription de Kimbanseke de la ville de Kinshasa, République Démocratique du Congo
- Serge VALET, consultant en Hydropédologie et EcoDéveloppement soutenu, retraité de l'Université (Sciences Fondamentales et Appliquées), France
- Ali ZAHRI, agro-économiste, bureau d'étude, Maroc

Les interviewés :

- Ibrahima COULIBALY, président de la Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP)
- Michel GRIFFON, Directeur général adjoint de l'agence nationale de la recherche française et conseiller auprès du directeur général du Cirad pour le développement durable (Cirad –Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)
- Christiane LAMBERT, Vice présidente de la FNSEA (Fédération nationale des exploitants agricoles –1er syndicat agricole français)

Question 4

Partenariats Nord-Sud : quels sont les enjeux communs ? Quelles nouvelles formes de partenariat entre les acteurs agricoles ?

Synthèse des contributions

Note préliminaire: La synthèse ci-dessous est directement issue des débats du forum, elle ne tient compte que des avis et point de vue présentés par les contributeurs. Ainsi, elle ne reflète pas la multiplicité des points de vue qui existent sur la question.

Cadrage:

La crise alimentaire actuelle est symptomatique d'un déficit de production. Ainsi, tous les agriculteurs sont appelés à produire plus. Cette situation ne donne-t-elle pas une nouvelle force aux intérêts communs des professions agricoles ? Quels sont ces intérêts communs ? L'augmentation du revenu des agriculteurs, l'amélioration des capacités d'investissement, un cadre politique qui permette aux agriculteurs d'anticiper ? Voyez-vous d'autres points de solidarité professionnelle ?

Toutefois, tous les producteurs n'ont pas aujourd'hui les mêmes atouts pour produire. Comment partager les savoir faire et les expériences pour répondre aux besoins alimentaires mondiaux ?

La crise alimentaire ne doit pas masquer les autres attentes de la société, notamment celles environnementales et sanitaires. Comment des professionnels n'ayant pas les mêmes priorités (notamment dans la hiérarchie entre production et environnement) peuvent-ils coopérer ?

La mondialisation touche aussi le développement agricole. Des grands pays émergents deviennent aujourd'hui des acteurs du développement, c'est le cas de la Chine, du Brésil, de l'Inde... D'un autre côté, on voit aussi se renforcer l'intervention des grandes fondations, notamment américaines comme la Bill and Melinda Gates Foundation. Ces acteurs offrent-ils des chances nouvelles pour les producteurs ? Comment les organisations agricoles peuvent-elles se développer sans perdre leur vision stratégique ?

1) Le premier enjeu commun au nord et au sud: l'augmentation de la production agricole*

La crise alimentaire qui marque l'actualité depuis quelques mois donne un relief nouveau à la question des enjeux communs aux agriculteurs du nord et du sud. En effet, le premier enjeu mis en avant par les contributeurs est l'augmentation de la production agricole, cette production devant être de qualité. Ainsi, il faut mettre l'accent sur "la recherche des méthodes permettant d'améliorer les rendements, l'application des résultats de recherche, la vulgarisation de nouvelles techniques agricoles", selon Nathalie KOUAKAM MELELE. Toutefois, l'augmentation de la production doit se faire d'une façon nouvelle, nous rappelle René MOONENS, "dans le cadre de la respect de la souveraineté alimentaire de chaque Etat et de la gestion des risques climatiques". Ainsi, il propose de favoriser les "cultures vivrières locales peu consommatrices d'énergie et en symbiose avec le milieu naturel".

La coopération Nord-Sud autour de la question de l'augmentation de la production agricole peut se décliner de différentes façons: elle peut concerner la mise en place de politiques agricoles, la défense de mécanismes de régulation de l'offre afin de "stabiliser les prix agricoles à un niveau rémunérateur" (Gérard RENOARD) ou encore la mise au point d'une stratégie commune concernant les productions agricoles non-alimentaires. Plusieurs contributeurs considèrent la production de biocarburants comme un gaspillage de nourriture. Ainsi, Nathalie KOUAKAM MELELE demande une allocation prioritaire des récoltes et des terres arables des pays du nord à la production de denrées alimentaires.

Les agriculteurs du monde ont aussi un objectif social et économique qui les rassemble. Ils souhaitent tous faire reconnaître leur place dans la société - selon Mamy RAJOHANESA "avoir un juste retour des efforts fournis est [...] un objectif commun à tous les paysans" - et se construire une position pour "ne pas être écrasés par les grands opérateurs de toutes sortes".

2) Des motivations et des modes de coopération nouveaux

Face à ces enjeux, quels modes de coopération entre agriculteurs du sud et du nord?

Tout d'abord Gérard RENOARD et Guillaume DHERISSARD nous rappellent que les formes de partenariat évoluent. "Les partenariats historiques [...] reposaient entre autre sur l'assistance et la diffusion des techniques culturales et d'élevage" alors que les "nouveaux partenariats" reposent sur "l'organisation des filières". Ce qui permet, entre autre, de "jouer la complémentarité entre régions [...] ou peser sur les politiques". Cette évolution est également décrite par Henri DE BENOIST.

Dans ce nouveau contexte, les agriculteurs du sud ne souhaitent plus être de simples bénéficiaires mais devenir les acteurs de leurs projets, comme l'exprime clairement Mamy RAJOHANESA. Il ajoute même que "les partenariats sont plus équilibrés et plus intéressants car [les agriculteurs du sud peuvent] élaborer [leurs] projets en toute liberté.". Quant aux professionnels agricoles du Nord, leurs motivations évoluent. Le travail de prospective mené par Guillaume DHERISSARD souligne que la "volonté d'affirmer la solidarité entre tous les agriculteurs du monde" qui a donné lieu à la création des agri-agences françaises ne sera plus demain "le moteur essentiel" de la coopération agricole. La coopération entre organisations professionnelles sera plutôt motivée par la recherche d'"alliance fiables dans les futures négociations internationales" et de "nouvelles opportunités de marchés". Il serait intéressant de mener le même travail de prospective concernant la position des agriculteurs du Sud mais malheureusement les débats du forum électronique ne permettent pas d'aller plus loin dans cette réflexion.

3) Nouveaux acteurs aux moyens financiers considérables et méfiance

La coopération internationale a vu augmenter ces dernières années les partenariats montés par la nouvelle philanthropie, dont la fondation Bill & Melinda Gates est un acteur important, et par les grands pays émergents. Les masses financières détenues par ces nouveaux acteurs suscitent des espoirs, voire même de l'enthousiasme. Albert MAKOUTOU affirme que "la Chine réalise dans les pays du sud plusieurs infrastructures défiant toute concurrence". Mais les contributeurs deviennent plus méfiants quand il s'agit d'analyser les intérêts réels qui poussent ces nouveaux acteurs à intervenir dans la coopération agricole internationale. Ainsi, Mamy RAJOHANESA souligne que la coopération chinoise "ne prend pas en compte l'agriculture familiale. Les chinois se concentrent sur l'île de Madagascar sur d'énormes projets agro-industriels auxquels les paysans ne sont pas associés." Le bilan concernant la coopération chinoise est donc mitigé, ce que l'intervention de René MOONENS résume bien: "Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure cette coopération, qui apporte certainement un appui technique et un développement structurel important [aux pays du sud], n'est pas le prélude d'une certaine néo-colonisation drapée des illusions d'un développement socio-économique local." Concernant la fondation Gates, alors que Mamy RAJOHANESA affirme que "la fondation s'intéresse aux préoccupations des paysans", Gérard RENOARD et René MOONENS posent la question de savoir si le véritable intérêt de la fondation est le développement durable ou bien l'expansion du marché des activités commerciales de Bill Gates.

Les contributeurs :

- Olivier COURAU, agro-économiste, France
- Guillaume DHERISSARD, agronome, groupe FERT, France
- Nathalie KOUAKAM MELELE, chercheuse, Institut de recherche agricole pour le développement, Cameroun
- Albert MAKOUTOU, agronome, service de la Vulgarisation agricole, Congo Brazzaville
- René MOONENS, administrateur de l'ASBL « CRDD – Centre Régional du développement Durable. », Belgique
- Suzanne SANZI MBULUYO, députée provinciale élue de la circonscription de Kimbanseke de la ville de Kinshasa, République Démocratique du Congo
- Sadibou SOW, agro-économiste, GPE/CERD, Sénégal

Les interviewés :

- Mamy RAJOHANESA, présidente de FIFATA (Association pour le Progrès des paysans), Madagascar
- Gérard RENOARD, président de l'AFDI (Agriculteurs Français et Développement International) et vice président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants

agricoles), France

Les références bibliographiques :

- Coopération agricole internationale : Quel sera dans dix ans l'engagement des organisations professionnelles agricoles ? Retour sur une analyse structurelle, 16 pages, FERT La lettre Sol et Civilisation n34, Octobre 2007
- Les professions agricoles et le développement rural des PED, 4pages, par Michel MOLLARD, Directeur de Fert, AGRIDOC 2003
- Puissances émergentes : incontournables et fragiles partenaires, 3 pages, par Jean-Michel Severino, Directeur général de l'Agence Française de Développement et par Olivier Ray, Chargé de mission à l'Agence Française de Développement

Question 5

Quels sont les rôles des organisations professionnelles dans la gestion des marchés (un élément constitutif d'une politique agricole) ?

Synthèse des contributions

Avec la participation de

Inter-réseaux
Développement rural

Note préliminaire: La synthèse ci-dessous est directement issue des débats du forum, elle ne tient compte que des avis et point de vue présentés par les contributeurs. Ainsi, elle ne reflète pas la multiplicité des points de vue qui existent sur la question.

Cadrage :

L'agriculture n'est pas un secteur comme les autres pour diverses raisons : saisonnalité des productions, soumission aux aléas climatiques, besoin vital et demande peu élastique, forte variation de l'offre avec des excédents qui induisent de fortes baisses de prix (effet "king") et des hausses de prix considérables en cas de manque... Aussi, les mécanismes de marché en jeux sont défaillants et génèrent des coûts : l'actualité est là pour le rappeler malheureusement très sévèrement.

C'est pour cela que, depuis la naissance de l'humanité, des États se sont structurés pour assurer la sécurité alimentaire de leurs populations. Depuis 1960, les gouvernements européens ont intégré dans leur politique agricole commune des mécanismes de gestion et régulation des marchés agricoles et de soutiens des prix. Permettre l'accès des agro-industries à des produits agricoles en quantités suffisantes et devenant de moins en moins coûteux pour les consommateurs, tout en tentant d'assurer des revenus aux agriculteurs et en favorisant leurs investissements productifs ont été les axes forts de la PAC européenne. Certaines productions importantes comme les viandes blanches, les légumes et fruits ont cependant plus rarement bénéficié des mécanismes de régulation des marchés et de soutien des prix.

Depuis l'intégration de l'agriculture à l'OMC en fin 1994, ces régulations sont remises en cause et la PAC de l'Union Européenne a évolué dans le sens de l'affaiblissement des mécanismes de régulation des marchés (OCM) et de la mise en place d'aides directes dites découplées (DPU) de moins en moins liées à la production.

Dans le même temps, les attentes et exigences des sociétés vis-à-vis des agricultures et des agriculteurs sont de plus en plus importantes : exigences environnementales et sociales à satisfaire en matière d'alimentation, de traçabilité des produits, de normes sanitaires (plutôt au Nord) ; approvisionnement des marchés locaux à des prix raisonnables pour les consommateurs urbains (au Sud en particulier)... Et toutes ces exigences ont bien sûr un coût important.

Alors que les prix de beaucoup de produits agricoles flambent sur les marchés mondiaux, la question de l'accès à l'alimentation et la question des modèles alimentaires deviennent déterminantes. Certains PVD seront plus affectés que d'autres par ces flambées des prix comme ceux dont les consommateurs urbains consomment majoritairement des denrées importées (par exemple le Sénégal où les céréales traditionnelles sont peu consommées en ville).

Cette situation sans précédent pose au niveau mondial plusieurs séries de questions : quels seront désormais les acteurs et les outils de régulation des marchés agricoles ? Avec quels mécanismes d'intervention sur les prix et les quantités (et qui les définit) pour éviter des fluctuations de prix préjudiciables à tous et encourager les producteurs et la production ? Quels mécanismes de régulation et de contrôle ?

Plus précisément, en ce qui concerne les premiers concernés, c'est-à-dire les Organisations de producteurs et de paysans (OP), quels seront leurs rôles à venir dans la gestion des marchés ? Les réponses seront évidemment multiples selon les contextes. Au Nord et dans certains grands pays agricoles du Sud, les OP, parfois en lien étroit avec leurs États (en France en particulier), ont par le passé joué un rôle fort.

Dans les PVD du Sud, les OP ont connu des évolutions rapides depuis le désengagement des États avec un renforcement de leur structuration et des reconnaissance aux niveaux nationaux (participation

des OP à l'élaboration de loi d'orientation dans certains pays) et régionaux (réseau ROPPA en Afrique de l'Ouest), et internationaux. Mais quelles situations à l'avenir ?

Aujourd'hui, nous sommes convaincus que les organisations paysannes ont un rôle déterminant pour contribuer pleinement à la sécurité alimentaire et à la souveraineté alimentaire de leur pays mais des questions se posent, **aux niveaux nationaux, mais aussi sous-régionaux et international** :

- *quelles places et quels nouveaux rôles des OP pour la régulation des marchés : que doivent prendre en charge les OP ?*
- *avec quels outils (en articulation avec quels autres acteurs et régulateurs du marché) ?*
- *à quels coûts et avec quelles ressources ?*

Les références bibliographiques proposées créent à la fois un cadre théorique sur lequel s'assoit la question 5 et un complément détaillé des interventions. En ce qui concerne le cadre théorique, Jean-Marc BOUSSARD et Hélène DELORME expliquent pourquoi il faut réguler les marchés agricoles et affirment que « la régulation et la stabilisation des marchés agricoles, aussi bien ceux des cultures vivrières que des produits d'exportation, sont des actions vitales à entreprendre ». Lucien BOURGEOIS fait le même diagnostic en affirmant que « la volatilité des prix est une catastrophe pour les pays en développement mais aussi dans les pays riches et en particulier, pour les éleveurs et l'ensemble des industries agroalimentaires (IAA). » Par ailleurs, de façon générale, Aurélian MBZIBAIN pointe les coûts de transaction souvent élevés dans les pays du sud, associés à des difficultés d'accès aux marchés, des inégalités de rapports de force, un manque d'information, des situations non concurrentielles,... qui imposent des mécanismes/actions qui permettent de changer les règles du jeu pour avoir des transactions plus transparentes...

1) Plusieurs formes d'OP, distinguées selon différents critères

En partant de l'hypothèse que la régulation des marchés agricoles est nécessaire, quels sont les moyens de régulation à mettre en œuvre ? Quels rôles doivent jouer les organisations professionnelles ?

Avant de répondre précisément à cette question, plusieurs participants à la discussion se sont attachés à *illustrer les différentes formes d'organisations professionnelles qui existent*:

- Nelly JAZRA analyse le *cas européen* et distingue 1) les organisations qui reflètent à la fois le type d'agriculture qu'elles défendent (agriculture de type familial ou grande agriculture très capitaliste) et des familles politiques et 2) les organisations qui « représentent les intérêts du secteur et de la profession », indépendamment des « idéologies politiques ».
- René MOONENS concorde sur la multiplicité des types d'organisations interprofessionnelles, et les distingue selon le type d'intérêt défendu : certaines OP « évoluent dans la logique de l'agro-business soutenue par l'OMC (Organisation mondiale du commerce) », alors que d'autres représentent les « intérêts des petits paysans et des consommateurs ».
- Le cas du Sénégal est analysé par Guillaume DUTEURTRE, Idrissa WADE et Amadou Abdoulaye FALL qui distinguent trois types d'organisations impliquant les acteurs professionnels des filières et les services publics à différents degrés : « les cadres de concertation, qui sont des espaces plus ou moins formalisés de dialogue interprofessionnel où les services publics sont souvent très présents ; les comités interprofessionnels, qui incluent souvent la participation des services techniques ; et les interprofessions privées au sens strict, qui incluent uniquement des acteurs privés des filières. »

Des travaux de recherche du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) communiqués par Guy FAURE montrent qu'il existe de nombreuses OP avec des objectifs et des degrés de développement différents. Ils distinguent les organisations émergentes, les organisations de développement communautaire, les organisations professionnelles, les organisations bureaucratiques et les organisations idéologiques...

2) Des rôles multiples : lobby, gestion des marchés, appui à la production, gestion de l'offre, information et formation...

Selon Guy FAURE, suivant les objectifs, degrés de développement, modes d'organisations, les OP ont un potentiel différent pour faciliter l'accès des producteurs aux marchés. Jean-Claude DEVEZE souligne aussi la multiplicité des rôles des OP en fonction des types d'OP, mais aussi suivant les modes de régulation possibles selon les marchés considérés (ceux destinés à l'alimentation des

populations. au niveau national, ou régional, et/ou marchés d'export sur lesquels on trouve beaucoup d'agro-entreprises - type fruits, légumes, fleurs ou produits tropicaux de base - type café, cacao, caoutchouc, oléagineux, coton issus des pays du sud). De même, les OP au niveau national sont dans des situations très diverses selon leurs rapports avec l'Etat.

Indépendamment de leurs natures, les OP peuvent jouer plusieurs types de rôles, les deux principaux étant le lobby et la régulation des marchés et ce notamment dès l'étape de production. Cette idée est résumée par Suzanne SANZI MBULUYO, qui distingue le rôle de « défense des intérêts de tous les producteurs agricoles », de celui de « protection et la réglementation du prix de vente des produits agricoles sur le marché mondial. » Nelly JAZRA précise qu'en Europe, la fonction de commercialisation est assumée par « les coopératives [qui] servent plus directement pour l'intervention sur les marchés. »

Le lobbying concerne plusieurs sujets, tels que « la promotion d'une régulation de l'offre visant à diminuer la volatilité des prix, la négociation de prix aux producteurs rémunérateurs au sein de filières courtes et le respect de la souveraineté alimentaire » (René MOONENS). Il passe par la participation à des organes consultatifs, des prises de position publiques et par « l'information des adhérents sur les marchés et les politiques ».

En matière de gestion des marchés, Guillaume DUTEURTRE, Idrissa WADE et Amadou Abdoulaye FALL définissent précisément les rôles des OP : « la *gestion de l'offre* (appui à la production, planification des importations), la gestion des marchés (fixation des prix et des normes de qualité, recours aux contrats) et le pilotage des filières (production de données, recherche appliquée, plaidoyer, etc.). » Ils pointent aussi les nécessaires espaces de discussion, concertation, et coordination entre acteurs des filières. Xavier KULIMUSHI NSINGA explique que les OP peuvent aider à l'organisation de la collecte des produits agricoles et limiter le pouvoir des intermédiaires, et ainsi diminuer la spéculation sur les denrées alimentaires. Les OP peuvent intervenir pour aider la contractualisation, l'organisation des marchés et filières, la négociation entre acteurs des filières et avec l'État aussi, rôles déjà évoqués par Albert MAKOUTOU, Olivier COURAU et Sabidou SOW.

Selon Abdoulaye KEITA, la gestion des marchés passe par un mécanisme de veille adéquat sur les conditions du marché permettant d'assurer un rôle de régulation et d'ajustement de l'offre à la demande pour garantir des prix rémunérateurs pour les producteurs et corrects pour les transformateurs. Selon lui, « les prix seront toujours fonction du niveau de l'offre sur les marchés. Il n'y a pas de mécanisme à inventer par les producteurs. » Jacques FAYE rejoint cette idée : « le premier outil dont les OP ont besoin, c'est d'une *information fiable et réactive*. Dans la plupart des cas, on assiste encore à des dissymétries importantes au profit des acteurs de l'aval. Des observatoires de filières à la disposition de tous les acteurs sont donc indispensables. » En d'autres termes, il s'agit de favoriser une rencontre plus transparente entre offreurs et demandeurs de produits, par exemple grâce à des bourses agricoles telles celles qui sont organisées au Mali comme l'explique Bathily MAMADOU. Au Mali, il s'agit de faciliter la rencontre entre offreurs de céréales des zones excédentaires, et demandeurs de céréales des zones rurales déficitaires et des zones urbaines.

Les OP ont également un rôle de formation, elles informent et forment leurs adhérents avec un accompagnement sur le terrain : « [Les techniciens des chambres d'agriculture] forment ou conseillent chaque année plus d'un agriculteur sur deux sur la gestion de leur exploitation, la prise en compte de l'environnement, la mise en place de filières de qualité, fers de lance de la dynamique des territoires » rappelle Luc GUYAU.

Toutefois, force est de constater qu'une grosse partie de l'énergie des OP africaines passe encore dans leur construction et renforcement. « Elles doivent se construire, renforcer leurs capacités et en même temps, elles doivent défendre les intérêts de leurs adhérents (négocier des prix d'achat intéressants, le crédit, etc.) et fournir des services (organiser la collecte primaire). » Ainsi, « les OP jouent un rôle très limité dans la gestion des filières » selon Jacques FAYE.

3) A quels coûts?

« L'idéal est que les filières supportent leurs coûts ou tout au moins une bonne partie. » Mais en revanche, « il appartient donc à l'Etat et aux acteurs en aval de prendre en charge les coûts de la régulation. L'information et les infrastructures de marché sont du ressort de l'Etat. Les acteurs en aval doivent aider à la mise en place d'un système garantissant le crédit aux intrants et participer aux coûts de la collecte primaire. » affirme Jacques FAYE.

4) L'Etat : un partenaire et le garant d'un contexte favorable

Les différents auteurs rappellent qu'il ne s'agit pas pour les OP de remplacer l'Etat mais plutôt de travailler en partenariat avec le secteur public. Lucien BOURGEOIS affirme que « les OP sont impuissantes face à la mondialisation et à la dérégulation, elles ne peuvent pas se substituer à l'Etat car ce n'est pas de leur ressort. » Et même, pour bien fonctionner, les OP doivent évoluer dans un contexte favorable c'est-à-dire caractérisé par politiques agricoles et par des Etats qui assurent un appui à la formation des filières, affirme Guy FAURE : renforcement des capacités humaines, accès à des services pour les OP, environnement institutionnel favorable, etc. Ces appuis doivent être différents suivant le type d'OP. Selon certains dont Aurélian MBZIBAIN, l'Etat reste important "parce que toutes les efforts des OP peuvent être ramenés à rien si le cadre institutionnel n'est pas propice". Il signale aussi que les organisations paysannes devront certainement collaborer avec la recherche et d'autres acteurs de développement. Xavier KULIMUSHI NSINGA de même pointe la nécessité d'encourager toutes les initiatives visant à impliquer les acteurs des filières agricoles à échanger et travailler ensemble espaces de discussion, tables de concertation...). Selon Luc GUYAU, ce sont des politiques agricoles qui encouragent l'organisation des producteurs, garantissent la régulation et la stabilisation des marchés et comportent des mécanismes d'assurance et de gestion des risques climatiques et sanitaires. En effet « l'agriculture est une activité qui, pour économique et centrale qu'elle soit, ne "s'ajuste" pas d'un claquement de doigts. Pour pouvoir investir et produire, nous, agriculteurs du Nord et du Sud, avons besoin d'une visibilité des prix sur le long terme. Bathily MAMADOU et Henri CLAVIER abondent dans le même sens.

Guy FAURE rappelle que si les OP sont utiles et nécessaires pour permettre à certaines catégories de producteurs de développer leurs exploitations, accéder à des services, commercialiser leurs produits, on constate que d'autres producteurs ne remplissent pas les conditions nécessaires pour être membres d'une OP. Il importe donc de construire et mettre en oeuvre des politiques qui les prennent également en compte.

Jean-Marc BOUSSARD et Hélène DELORME justifient dans leur texte l'intervention des autorités politiques dans la régulation des marchés, notamment dans les pays africains. Ils ajoutent même que les politiques de régulation et stabilisation des marchés agricoles « contrairement à une idée reçue, ne nécessitent quasiment pas de coût budgétaire. En tout cas, elles sont moins coûteuses que le financement des infrastructures, pourtant tout aussi nécessaire mais qui ne produira d'effets que s'il est complété par des marchés stables. La stabilisation des prix peut même constituer une incitation à la production d'infrastructures de statut privé, comme en rêvent les libéraux. Alors, pourquoi s'en priver ? »

5) Ce qui reste à faire

Jean-Claude DEVEZE , signale que si les OP développent de multiples rôles, les OP restent fragiles et leur environnement économique trop insécurisé. Ce qui est important, c'est de créer un climat de confiance à partir de prix d'une part suffisants pour que les producteurs aient envie de produire plus et mieux et, d'autre part, stables pour qu'il soit possible de construire dans la durée.

Un travail important reste à faire pour faciliter l'articulation des acteurs à différents niveaux, pour que les OP de base, en lien avec des OP faitières, des OP de niveau régional (il existe des réseaux d'OP régionaux reconnus maintenant) et des organismes de service, arrivent à rendre les services attendus à leur adhérents, en matière d'information sur les marchés, de mécanismes de régulation, selon Jean-Claude DEVEZE. Enfin , il faut aussi que les « OP [aient] un statut reconnu, tout au moins un statut d'organe consultatif auprès des grandes instances internationales dont les décisions ont une incidence sur la vie des agriculteurs, notamment auprès des Nations Unies, de la Banque Mondiale, de l'OMC, de l'UE... » Pour ce faire, « il s'agit de passer d'une gouvernance d'exclusion à une véritable gouvernance concertée et partenariale. Ceci implique que les OP de chaque pays et dans chaque secteur luttent elles mêmes pour l'avènement d'espaces de dialogue fonctionnels sur les politiques publiques. Car les OP ne seront jamais assez fortes au niveau international si elles sont en position de faiblesse dans leur propre Etat. » insiste Jacques BONOU.

Les contributeurs:

- Olivier COURAU, agro-économiste, France
- Jean-Claude DEVEZE, agronome, secrétaire général d'Inter-réseaux Développement rural, France
- Guy FAURE, économiste, CIRAD, France
- Nelly JAZRA, économiste, consultante indépendante, France
- Abdoulaye KEITA, agronome, conseiller technique à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, Mali
- Xavier KULIMUSHI NSINGA, coordinateur du Réseau ASALI Sud Kivu, République démocratique du Congo
- Albert MAKOUTOU, agronome, service de la Vulgarisation agricole, Congo Brazzaville
- Bathily MAMADOU, ONG Amassa Afrique verte, Mali
- Aurelian MBZIBAIN, ancien coordonnateur du North West Farmers' Organisation (NOWEFOR), Cameroun
- René MOONENS, administrateur de l'ASBL « CRDD – Centre Régional du développement Durable. », Belgique
- Suzanne SANZI MBULUYO, députée provinciale élue de la circonscription de Kimbanseke de la ville de Kinshasa, République Démocratique du Congo
- Sadibou SOW, agro-économiste, GPE/CERD, Sénégal

Les interviewés:

- Lucien BOURGEOIS, économiste, APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture), France
- Jacques FAYE, sociologue rural, IPAR Initiative Prospective Agricole et Rurale, Sénégal

Les références bibliographiques:

- Pour la régulation et la stabilisation des marchés agricoles, 3p, Jean-Marc Boussard et Hélène Delorme, Inter-réseaux Développement rural Grain de Sel n°41-42, mai 2008
- Régulation des marchés agricoles au Sénégal : entre arbitrage et gestion concertée, 4p, par G. Duteurtre, I. Wade, A. A. Fall, Inter-réseaux Développement rural Grain de Sel n°41-42, mai 2008
- Remettre les paysans au coeur des politiques agricoles et de recherche-développement, Luc Guyau, La Tribune, 05 mai 2008

Question 6

Quelles réglementations pour concilier les intérêts des agriculteurs du monde?

Synthèse des contributions

Note préliminaire: La synthèse ci-dessous est directement issue des débats du forum, elle ne tient compte que des avis et point de vue présentés par les contributeurs. Ainsi, elle ne reflète pas la multiplicité des points de vue qui existent sur la question.

Cadrage

Les négociations commerciales internationales ne parviennent pas à un accord, notamment celles menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des Accords de partenariat économique (APE). Elles buttent en particulier sur les questions agricoles, alors même qu'elles ont comme objectif la régulation du libre échange. L'OMC est-elle la bonne instance pour traiter les questions agricoles? Ou bien, est-ce que ce ne seraient pas plutôt les termes de la négociation qui sont mal posés et qui ne prennent pas en compte les réalités agricoles, indépendamment des enceintes de discussion ?

La relance des politiques agricoles pose la question de la réhabilitation du rôle des Etats, cette réhabilitation doit déboucher sur la définition de nouvelles fonctions tenant compte des grandes privatisations qui ont eu lieu. Quelles sont les fonctions auxquelles les Etats devraient se consacrer en priorité les Etats ?

Depuis quinze ans environ, toutes les professions agricoles du monde se sont structurées. Les organisations internationales ont adjoint des forums de la société civile, dans lesquels les organisations agricoles ont un poids important. Toutefois, ces forums n'ont qu'un rôle consultatif. Dans quel sens cette situation doit-elle ou peut-elle évoluer ?

I. Les enjeux de la régulation

A/ Les objectifs : sécurité alimentaire, rémunération des agriculteurs, développement durable

Les bases de cette question sont posées compte tenu des débats issus des autres questions : Les contributeurs commencent par rappeler les enjeux de la régulation. De façon globale, il s'agit de « remet[tre] au cœur des débats l'agriculture et les enjeux alimentaires, environnementaux, sociaux et territoriaux » pour Philippe MEURS. Plus précisément, les enjeux le plus souvent mis en avant sont :

- l'augmentation de la production agricole pour assurer la sécurité alimentaire et promouvoir le développement agricole,
- la recherche d'un équilibre des prix satisfaisant à la fois pour les consommateurs et les producteurs (question 1),
- le maintien et le développement d'un réseau rural dense de structures familiales (question 2),
- l'intégration des externalités, en particulier environnementales, et la promotion de mode de production durables (question 3). En l'occurrence, Jean SEMAL insiste sur la nécessité de prendre en compte le caractère multifonctionnel de l'agriculture, qui pour de nombreux contributeurs justifie le droit à la souveraineté alimentaire.

B/ Une intervention de l'Etat est nécessaire sur les marchés agricoles

D'après la majorité des contributeurs, les marchés agricoles à eux seuls ne permettent pas d'atteindre les objectifs détaillés ci-dessus, ce qui justifie une régulation à la fois internationale et nationale (il faut noter que cette opinion est loin d'être partagée dans la communauté internationale). En effet :

1. Les marchés sont instables. Sébastien BAINVILLE, entre autres, détaille les raisons profondes de cette instabilité : la demande très inélastique (rigide) face aux prix et une offre qui peut fluctuer fortement. En conséquence, « l'agriculture est sujette à des variations saisonnières et météorologiques qui ne permettent pas d'avoir un marché stable, ce qui "asphyxie" les producteurs qui quittent l'agriculture. » Selon Jean-Claude GUILLON, cette instabilité, ou volatilité, des prix s'explique actuellement par le démantèlement des organisations communes de marché en Europe depuis 1973. L'instabilité serait une justification suffisante à l'intervention de l'Etat, comme l'exprime Jean VERCHERAND. Ce dernier explique dans sa contribution que cet encadrement public spécifique se traduit par « une suite longue et tâtonnante de dispositifs

réglementaires » qui se succèdent depuis l'Antiquité et qui concernent la production et la commercialisation des denrées.

2. Le marché à lui tout seul ne peut pas établir des prix à la fois incitatifs à la production et « raisonnables » pour les consommateurs. Tout comme dans la première question, dans ce débat, la hausse des prix est présentée comme une opportunité pour les producteurs, mais qui a des implications négatives pour les consommateurs, notamment ceux qui ont été poussés dans les villes par la baisse tendancielle des prix des 20 dernières années, selon Sébastien BAINVILLE. Pour maintenir les actifs dans l'agriculture et promouvoir des techniques de production durables qui demandent un investissement en capital et une intensification en travail, la question des prix incitatifs est centrale pour les contributeurs. Pour Jacques MARET, « surtout, les producteurs doivent être reconnus dans leur travail, et la solution la plus simple est que la société leur permette de vivre correctement, par le revenu assuré par leurs prix de vente, la base de reconnaître le travail des producteurs en leur assurant des prix rémunérateurs. » Mais cette exigence de rémunération doit rencontrer également la nécessité du maintien des prix à un niveau qui conviennent aux consommateurs. Pour cela, des politiques publiques semblent nécessaires.
3. Comment prendre en compte des productivités très différentes ? Jacques MARET fait remarquer que le marché n'est pas capable de « rémunérer équitablement des paysans, des entrepreneurs aussi dissemblables que l'agrimanager travaillant au GPS et l'éleveur du Sahel. » C'est pourquoi pour lui, comme pour Sébastien BAINVILLE « les prix doivent être régulés mais ils ne peuvent pas être les mêmes dans un pays développé et dans un pays en développement à cause des écarts de productivité. Le niveau des prix doit donc être fixé au niveau national ou régional, mais pas mondialement. »
4. Le marché n'intègre pas toutes les externalités de l'agriculture, notamment celles environnementales, alors qu'il est important d'inciter une orientation vers des modes de production préservant les ressources naturelles, comme le rappelle Jacques MARET.

II. La redéfinition des rôles des acteurs

Selon les contributeurs, les enjeux de la régulation agricole au niveau mondial doivent passer par une articulation de tous les acteurs, non seulement de ceux institutionnels comme les organisations internationales ou les Etats, dont les rôles possibles seront étudiés par la suite, mais aussi les organisations professionnelles. « Il faudra créer un cadre de concertation pour les différents agriculteurs du monde. », insiste Suzanne SANZI MBULUYO. Pour Jacques BONOU, « les Institutions internationales doivent accompagner les OP dans les espaces nationaux, régionaux et internationaux dans lesquels elles s'investissent pour renforcer leurs compétences en matière de négociation. » Sans oublier les consommateurs et leur sensibilisation : Aurélien VELLE affirme que la question de la régulation agricole doit passer par tout un chacun et se traduire dans des actes quotidiens.

A/ Les organisations internationales

1. L'OMC

La question est posée de savoir si l'OMC est le lieu adéquat pour traiter de l'agriculture et de ses multiples dimensions. Pour de nombreux contributeurs, cette organisation internationale ne semble pas être apte à promouvoir le développement agricole ou satisfaire les exigences de sécurité alimentaire des Etats. Ainsi, Jean-Claude GUILLON explique que pour sortir de la crise alimentaire mondiale, entre autre, « il faut faire que le cycle de Doha soit vraiment celui du développement et rejeter les actuelles propositions de l'OMC ». Pour Jacques BONOU, l'OMC dans son fonctionnement actuel, « ne garantit pas la souveraineté alimentaire des pays du Sud » et ne peut donc pas traiter les questions agricoles. Il ajoute qu'elle doit avant tout prendre en compte la notion de « justice », en considérant « le problème des barrières non tarifaires, notamment les normes de qualité définies au Nord, à cause desquelles les marchés des pays industrialisés sont très peu accessibles à ceux du Sud », et en traitant les questions de concurrence inégale. Enfin, selon Jean SEMAL, l'OMC ne prend pas en compte l'hétérogénéité des producteurs qui doivent opérer dans des contextes très différents au niveau planétaire, c'est pourquoi, selon lui, l'OMC a des difficultés pour gérer les questions agricoles à un niveau global. Mais les contributeurs ne sont pas unanimes : Pierre BOULANGER affirme que « les dispositions de l'OMC rendent compte des spécificités du secteur agricole (hétérogénéité des produits agricoles échangés, diversité des situations des états membres de

l'OMC) ». Selon lui, l'OMC permet de « discipliner les politiques agricoles de 152 Etats membres » et ne les « détruit » pas.

En reprenant le point de vue de la majorité des interventions, l'incapacité de l'OMC à traiter les questions agricoles viendrait du fait que cette organisation « ne reconnaît pas les fonctions d'ordre non commercial » de l'agriculture, ni d'autres secteurs d'ailleurs, explique René MOONENS. En effet, l'OMC est un forum de négociation entre Etats membres dont le but est d'arriver à des accords commerciaux visant la libéralisation progressive et totale des échanges, poursuit-il. Pierre BOULANGER reprend cette idée et affirme que ce n'est pas le rôle de l'OMC de régler les problèmes de développement, mais c'est celui de différentes institutions internationales qui s'occupent d'agriculture, en particulier la FAO. Pourtant selon lui, « écarter l'agriculture de l'OMC ne servira pas la sécurité alimentaire mondiale tant quantitative que qualitative, cela ne résoudra pas non plus les problèmes de développement. »

Ainsi, se pose la question de la nécessité ou non de « sortir l'agriculture de l'OMC ». Dans un premier temps, la majorité des contributeurs a répondu de manière univoque de façon affirmative, mais au fil des débats quelques personnes ont plutôt évoqué la complémentarité avec d'autres structures.

2. Une Organisation Mondiale de l'Agriculture (OMA)

Dès les interviews, la création d'une Organisation Mondiale de l'Agriculture est évoquée. Cette solution est approuvée par quelques contributeurs et critiquée par d'autres. Certains pensent qu'elle s'ajouterait à l'OMC et la FAO, d'autres comme Suzanne MBULUYO SANZI qu'elle devrait plutôt les « rendre désuètes ». Pour Jean-Claude GUILLON, la constitution d'une OMA est « indispensable dans un contexte international de déréglementation des marchés et l'application de l'idéologie de la décroissance », causes majeures, selon lui, de la diminution de la production agricole et de la spéculation sur les produits agricoles et alimentaires et donc des crises alimentaires. Jacques MARET, quant à lui, voit la nécessité d'une « structure de prévision internationale qui prenne le pas sur l'Organisation Mondiale du Commerce ».

Philippe MEURS expose très précisément sa vision d'une « nouvelle architecture institutionnelle » basée sur la création d'une OMA qui serait « l'instance décisionnelle chargée d'édicter les principes de régulation et d'organisation que devront appliquer les instances internationales. » « Dans ce cadre, l'OMC aura pour mission de contrôler la bonne application des principes de régulation des échanges agricoles mondiaux édictés par l'OMA. L'OMC sera l'arbitre, via l'ORD (Organisme de règlement des différends), chargé de « sanctionner » les Etats qui ne respecteraient pas les normes commerciales mais aussi des critères sociaux, environnementaux, sanitaires et territoriaux reconnus au niveau international. » De nombreux contributeurs s'inspirent du plaidoyer du Momagri en faveur d'une OMA, mais Laurent PACHETEAU exprime sa méfiance vis-à-vis d'« un mouvement regroupant de grands groupes agroalimentaires ne remettant en cause ni certaines inégalités entre Nord et Sud ni un modèle de développement très consommateur en intrants. »

Mais certains contributeurs ne sont pas favorables à une OMA. Jacques BERTHELOT ne voit pas l'intérêt d'ajouter un organisme en plus de l'OMC et la FAO. De l'avis de Joseph CARLOS, il ne sert à rien de prôner la création d'un organisme mondial de plus qui servirait les intérêts des pays riches. En ce sens, il expose pourquoi, de son point de vue la question alimentaire est trop sérieuse pour la confier à une OMA, et prône plutôt une coopération mondiale des pays riches en faveur des pauvres, basée sur des aides à l'équipement par exemple, qui pourrait servir au développement agricole.

René MOONENS va plus loin et prône la mise en place d'un « régulateur social mondial » qui appliquerait les recommandations de l'OCDE en matière de développement durable et équitable. « Il est nécessaire qu'au centre de ce régulateur se trouvent simultanément des représentants du secteur économique, des gouvernements, des organisations professionnelles et des acteurs sociaux. C'est au sein d'un organisme de régulation sociale à créer que les organisations professionnelles agricoles ont une place à occuper ».

3. Mais quel est le rôle des organisations des Nations Unies ?

Parmi les différentes institutions internationales, la FAO s'occupe spécifiquement des questions d'agriculture et d'alimentation. C'est pourquoi Antonio ONORATI écrit « pourquoi la FAO ne devrait plus s'occuper de son mandat et de sa mission originelle? ». Personne ne répond directement à sa question, mais certains contributeurs remettent en question le fonctionnement des agences de l'ONU, en particulier dans le secteur agricole. William WENGA BUMBA. Il pointe dans sa contribution les dysfonctionnements et les pratiques de certaines agences de l'ONU où "80 pour cent du budget [est]

alloué dans l'administration et 20 pour cent seulement dans les opérations". William WENGA BUMBA favorise l'idée d'une gestion des budgets par les ONG dont l'efficacité est, selon lui, supérieure. Suzanne MBULUYO SANZI critique également les dépenses administratives excessives des agences des Nations Unies.

B/ Changer le lieu des débats ne suffira pas, il faut changer les règles existantes

Les contributeurs insistent dès la première semaine de débat sur la nécessité d'avoir des règles adaptées à « l'exception alimentaire », c'est-à-dire « un cadre de régulation des échanges agricoles qui repose sur une réelle égalité des compétiteurs, en assurant la protection des pays vulnérables, et préserve la souveraineté alimentaire de chacun. » (René MOONENS). Des contributeurs évoquent donc la nécessité d'établir un droit de l'alimentation contraignant : selon Gustave NICISHATSE, « les organismes internationaux chargés de la question de la faim dans le monde devraient, comme ils le font pour les droits de l'homme contraindre les Etats à atteindre un certain niveau de sécurité alimentaire. » En effet, « le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire est un droit universel qui doit être reconnu par la communauté internationale », rappelle Jacques BONOU.

Ainsi le débat se déplace petit à petit et il apparaît qu'il faudrait plutôt revoir les règles juridiques internationales : Jacques BERTHELOT affirme « L'OMC juge en fonction des seules règles commerciales de ses différents Accords et ne reconnaît pas la primauté des Accords internationaux sur les droits humains, les droits sociaux fondamentaux de l'OIT (Organisation internationale du travail) et les règles des conventions internationales sur l'environnement. » Le contributeur prône donc « un Accord international alternatif sur l'agriculture fondé sur la souveraineté alimentaire pourraient servir à changer les règles de l'OMC pour les assujettir à une hiérarchie des normes où celles relatives aux droits humains, droits sociaux fondamentaux et droits de l'environnement prévaudraient sur les règles commerciales » et serait le fondement d'« une architecture institutionnelle de la régulation mondiale des échanges agricoles ». Michel JACQUOT estime qu'il faut essayer de modifier les objectifs de l'accord sur l'agriculture de l'OMC, notamment il faut tenter « de corriger les excès de libéralisme de l'OMC et en particulier rayer l'objectif affiché dans l'Accord sur l'Agriculture - Cf son préambule- ("la réduction progressive des politiques de soutien et de protection dans l'agriculture") » ; de le simplifier et de mettre en place des "accords multilatéraux par produit ».

C/ Les Etats organisés en Groupes Régionaux

Une intervention publique est nécessaire au niveau régional, selon la majorité des contributeurs. La grande majorité des contributeurs se prononcent pour une organisation en groupes régionaux des pays, évoquée pour la première fois dans les débats de la question 1. Philippe MEURS et Jacques BONOU se prononcent pour une implication plus forte de l'Etat dans la reconnaissance de la sécurité alimentaire à partir de la production nationale et le développement des conditions nécessaires pour cela (investissement dans la recherche, l'organisation des producteurs, les infrastructures etc.). En se basant sur l'expérience européenne, ils prônent le renforcement des politiques agricoles et la réorganisation en « marchés régionaux regroupant des pays ayant des productivités agricoles similaires ».

Il s'agit ensuite de coordonner ces différentes entités régionales. Pour Laurent PACHETEAU, l'OMA mettrait en place et gérerait un système des droits à la production agricole pour chaque groupe régional, en distinguant la production alimentaire de celle non-alimentaire. Pour Jacques MARET « Au sein de chaque entité géopolitique pourraient être institués des droits « énergétiques » qui constitueraient une facilité d'accès aux marchés pour les produits consommant peu d'énergie et / ou peu d'intrants » Jacques BONOU fait le lien entre ces groupes régionaux et le marché international par « des accords internationaux fixant, produit par produit, de manière équitable le prix d'achat et la quantité exportable consentie à chaque pays. » Georges d'ANDLAU insiste également sur l'idée d'équité du commerce international. « Le commerce équitable principalement concentré sur les échanges commerciaux Sud/Nord a développé des pratiques commerciales et contractuelles qui ont fait leurs preuves et qui pourraient être utilisées intelligemment dans le développement d'un commerce équitable Sud/Sud et participer ainsi à une relance sécurisée de la production vivrière dans les PED (peut-être d'abord dans les PMA qui en ont le plus besoin). »

III. Les modes d'intervention : des investissements pour l'agriculture

De nombreux contributeurs évoquent, en lien avec les questions 1 et 4, la nécessité d'investissements massifs dans l'agriculture. Jacques BONOU rappelle qu'en Europe le plan Marshall a été crucial.

Laurent PACHETEAU reprend cette idée et affirme « C'est par des investissements massifs que peut être relancé le développement, notamment en Afrique. »

La question de la réhabilitation du rôle de l'Etat et des politiques publiques a généré quelques contributions sur la pensée économique libérale majoritaire actuellement. La majorité des contributeurs développe des arguments contre ce libéralisme. Par exemple, selon Laurent PACHETEAU, les exemples actuels de développement libéral des ex-pays de l'est ne faisant pas partie de l'Union européenne, démontrent, par la destruction en capital humain et écologique qu'ils engendrent, que le modèle libéral ne doit pas être adopté.

1. Des "PAC" régionales »

Jacques BONOU dans son interview dit que « l'enjeu aujourd'hui est d'assurer un seuil élevé de sécurité alimentaire durable à partir des productions nationales. » Pour atteindre cette autosuffisance, Laurent PACHETEAU propose de stimuler la production au niveau de chaque groupe régional. Jean-Claude GUILLON est par ailleurs le premier à utiliser le terme de « PAC régionales ». Jean VERCHERAND précise cette idée en proposant de produire dans chaque espace marchand homogène suivant les grands principes du Traité de Rome pour la PAC, à savoir, « garantir la sécurité des approvisionnements » des consommateurs à des « prix raisonnables » et ce, par une « stabilisation des marchés ». Ces politiques régionales doivent permettre d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, favoriser le développement et l'activité économique rurale. Selon lui, les exportations hors de ces régions devraient être limitées "au seul stock nécessaire à gérer les famines." Jean SEMAL propose une explication de l'intérêt d'une organisation régionale : il souligne que les agricultures s'opèrent dans des contextes très différents au niveau planétaire, les systèmes de production existants sont contrôlés par l'environnement dans lequel ils se développent, il faut donc les considérer dans leur diversité. Toutefois, les débats n'ont pas abordé la question des financements de ces différentes politiques publiques et des institutions régionales qui devraient être mises en place.

La nécessité de défendre les productions locales est évoquée par Jacques BERTHELOT et Jacques BONOU pour qui les ensembles régionaux doivent être « protégés contre toute importation d'excédents agricoles à bas prix par des droits de douane variables ». De plus, ces protections favoriseraient l'environnement en réduisant « les distances de déplacement des productions ».

2. Politiques de régulation des prix : pour et contre

Parallèlement, Jean-Christophe BUREAU met en garde contre une vision trop simpliste de la régulation des prix : la stabilisation des prix au sein de groupes régionaux implique une instabilité au niveau international. « Je pense qu'il y a une certaine imposture à faire croire que l'on peut stabiliser les prix dans un pays sans accroître l'instabilité chez les autres. La PAC n'est arrivée à stabiliser ses prix intérieurs qu'en reportant les fluctuations sur les pays tiers et les amplifiant (via des prélèvements variables et des restitutions à l'exportation). » Certains considèrent que s'il s'agit de transférer l'instabilité sur un marché mondial résiduel et de protéger par là les agriculteurs des pays pauvres alors le jeu en vaut la chandelle. D'autres imaginent plutôt un grand marché intégré qui absorbe les fluctuations locales. « Mais cette thèse soulève un autre problème, qui est le risque que la production se concentre dans des zones à bas coût de production, qui sont souvent des zones aux fortes variations climatiques (Amérique du nord pour les céréales par exemple). Et que l'offre devienne encore plus fluctuante. » La question n'est pas simple : « l'économie, c'est quand même un truc compliqué... » ironise Jean-Christophe BUREAU. Par ailleurs, il est intéressant de noter que suite à la contribution de ce dernier, une discussion animée sur l'instabilité des marchés agricoles a été amorcée sur le forum, concernant notamment le caractère endogène ou exogène de cette instabilité. Bien que très riche, elle n'a pas pu être ajoutée dans cette synthèse pour des contraintes de temps.

3. Le débat sur les subventions

Les contributeurs, en discutant de « PAC régionales » font très vite référence aux subventions européennes, et délaissent ainsi la question de la protection des ensembles régionaux évoquée lors de la discussion sur les ensembles régionaux.

Lancé par Nathalie KOUAKAM MELELE qui affirmait qu'"il est nécessaire que l'agriculture soit subventionnée dans tous les pays du monde", un débat animé sur les subventions a eu lieu entre quelques contributeurs :

a/ Les subventions sont-elles inefficaces ?

Bertrand DEGHILAGE, le plus actif contributeur sur cette question, défend ardemment que les entreprises agricoles doivent devenir des "entreprises à part entière, avec une obligation de résultat... comme les autres entreprises et pas par des subventions". Selon lui, le système de subventions ne

favorise pas forcément les agriculteurs et remet en cause l'efficacité du système. En effet, accorder des subventions introduit des biais entre les acteurs économiques et n'est pas durable financièrement. Il faut que les agriculteurs les plus performants puissent continuer à faire leur métier en faisant des choix productifs librement, indépendamment des incitations de l'Etat. Serge VALET rejoint cette analyse : il considère que les subventions, en servant à promouvoir la révolution verte, participent à « l'asservissement des agriculteurs en leur imposant un système agraire dangereux pour l'environnement et totalement déconnecté des besoins nutritionnels des sociétés » car imposés par les industriels. De plus, selon lui, les subventions sont la cause du non fonctionnement des marchés agricoles. Il propose la suppression de toutes les subventions du Nord. L'argent ainsi économisé servirait à des transferts vers les consommateurs pauvres. Il évoque également l'incohérence des subventions aux agro-carburants au Brésil dans un contexte de crise alimentaire.

D'autres contributeurs ne s'opposent pas aux subventions en tant que telles mais remettent en question le système d'attribution ou de gestion. Samuel FERET souligne le manque de cohérence actuel: « Le maintien de politiques agricoles et alimentaires pour organiser les marchés et soutenir les revenus ne peut se justifier à n'importe quel prix. Certainement pas en conservant des subventions aux exportations, certainement pas en maintenant des aides directes historiques aussi élevées, si mal justifiées et distribuées, certainement pas sans intégrer la protection des ressources naturelles, le rôle de la biodiversité, la rareté de l'énergie fossile dans le cahier des charges de la production. » Nelly JAZRA-BANDARRA insiste sur la nécessité de réallouer les subventions qui, selon elle, servent aujourd'hui les agriculteurs qui en ont le moins besoin. Laurent PACHETEAU l'appuie en considérant que le système de subventions agricoles actuel de la PAC constitue une rente de situation qui durera jusqu'en 2013.

b/ Une justification des subventions

D'autres contributeurs défendent les systèmes de subventions. Albert MAKOUTOU souligne l'importance que des aides financières peuvent avoir pour les paysans africains. Il affirme que pour arrêter les subventions, il faut que les paysans soient organisés et performants. D'autres contributeurs s'appuient sur le succès de la PAC pour montrer l'intérêt des subventions : Nelly JAZRA-BANDARRA notamment liste les conséquences néfastes de leur suppression dont « la diminution de la production agricole (non rentable pour certains), de la production de qualité et bio (actuellement subsidiée) ; la disparition des exploitations familiales les plus fragiles et situées dans des zones défavorisées (c'est ce qui est arrivé en Nouvelle Zélande avec la suppression des subsides) ; et les difficultés d'approvisionnement de certains marchés et surtout des stocks sécuritaires. » Jacques BERTHELOT contribue également au débat sur les subventions, et affirme « en fait les subventions agricoles sont parfaitement légitimes dès lors qu'elles ne font pas de tort au reste du monde, qu'elles ne contribuent pas au dumping ». Mais, encore une fois, la question de la faisabilité financière et politique de ces questions n'est pas analysée.

Les contributeurs :

- Sébastien BAINVILLE, Montpellier SupAgro-IRC (Institut des Régions Chaudes), France
- Jacques BERTHELOT, ancien maître de conférences en économie à l'ENSAT (Ecole nationale supérieure d'agronomie de Toulouse) et administrateur de Solagro, France
- Pierre BOULANGER, Sciences Po et Groupe d'Economie Mondiale, France
- Jean-Christophe BUREAU, AgroParisTech, France
- Joseph CARLOS, coordonnateur de RABSIENO
- Georges DANDLAU, président de la Plateforme française pour le commerce équitable, France
- Bertrand DEGHILAGE, conseiller d'entreprises agricoles, France
- Jacques FABRY, France
- Samuel FERET, sociologue, France
- Jean-Claude GUILLON, Directeur Affaires Institutionnelles & Communication du Groupe Limagrain, France
- Michel JACQUOT, Avocat à la Cour, France
- Nelly JAZRA-BANDARRA, économiste, consultante indépendante, France
- Nathalie KOUAKAM MELELE, chercheuse, Institut de recherche agricole pour le développement, Cameroun
- Albert MAKOUTOU, agronome, service de la Vulgarisation agricole, Congo Brazzaville
- Jacques MARET, agriculteur, France

- Suzanne MBULUYO SANZI députée provinciale élue de la circonscription de Kimbanseke de la ville de Kinshasa, République Démocratique du Congo
- René MOONENS administrateur de l'ASBL « CRDD – Centre Régional du développement Durable. », Belgique
- Gustave NICISHATSE, ingénieur industriel, Burundi
- Jean-Basile NZIAKO, chargé de projet dans une institution de microfinance, Cameroun
- Antonio ONORATI, président de Crocevia, Italie
- Laurent PACHETEAU, agriculteur, France
- Jean SEMAL, doyen honoraire de la Faculté des sciences agronomiques de Gembloux, Belgique
- Marina URQUIDI, France
- Serge VALET, Consultant éco-développement équitable, France
- Aurélien VELLE, CIRAD ((Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), France
- Jean VERCHERAND, économiste et historien à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), France
- William WENGA BUMBA, coordonateur national de Human Rescue, République Démocratique du Congo

Les interviewés :

- Jacques BONOU : président du comité africain de la FIPA (Fédération internationale des producteurs agricoles)
- Philippe MEURS: président des Jeunes Agriculteurs (JA, syndicat agricole), France

Sélection de citations

ANOPACI, Association Nationale des Organisations Professionnelles Agricoles de Côte

« Pour profiter de l'opportunité que représente la hausse des prix, il faut créer un marché avec des sources d'incitation stables et attractives »

Mamadou BARRY, coordonnateur Réseau Action Solidaire pour une Afrique Nourricière, Sénégal

« Mieux vaut décourager l'exode rural en favorisant les conditions de vie en milieu rural »

Christian de BOISSIEU: président délégué du Conseil d'Analyse économique auprès du premier ministre français et président du Conseil de Prospective Européenne et Internationale pour l'Agriculture et l'Alimentation (COPEIAA)

« Les prix des produits agricoles vont dans les trois prochaines années rester à un niveau élevé, ce qui ne les empêchera pas d'évoluer de manière cyclique. [...] Il faut tout mettre en œuvre pour que les marchés retrouvent une certaine stabilité. Même si les prix demeureront volatiles, les producteurs auront peut-être une meilleure visibilité de l'avenir. Les conditions seront alors réunies pour accroître leurs productions sur leurs exploitations. »

Jacques BONOU : président du comité africain de la FIPA (Fédération internationale des producteurs agricoles)

« Nous disons NON à tout accord visant une ouverture totale des marchés des pays pauvres aux produits et aux services des pays du Nord tant que la justice n'est pas prise en compte dans le système de libre échange dans les négociations commerciales concernant le secteur agricole. »

Lucien BOURGEOIS, économiste, APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture), France

« L'alimentation n'est pas un produit de consommation comme un autre, substituable et reportable. On ne peut pas différer les besoins alimentaires d'une population. »

Valda BRATKA: Docteur en économie à l'Institut national de l'économie agricole de Lettonie

« Affirmer que l'intensification et la modernisation de l'agriculture conduisent à la réduction du nombre d'actifs agricoles est faux. » - « Les petites exploitations familiales ne peuvent survivre qu'en développant des activités spécifiques à forte valeur ajoutée: production biologique, tourisme rural. »

Jean-Christophe BUREAU, AgroParisTech, France

« Je pense qu'il y a une certaine imposture à faire croire que l'on peut stabiliser les prix dans un pays sans accroître l'instabilité chez les autres. »

Henri CLAVIER, agronome, directeur général adjoint de la SODECOTON (Société de développement du coton du Cameroun), Cameroun

« Si l'accroissement du coût des matières premières agricoles peut s'avérer une véritable chance pour l'agriculture familiale, son effet peut être dévastateur s'il n'est pas accompagné de mesures de soutien soit au producteur, soit au consommateur »

Ibrahima COULIBALY, président de la Coordination Nationale des Organisations Paysannes du Mali (CNOP)

« Ce n'est pas l'intensification de l'agriculture qu'il faut promouvoir mais une reconversion des terres au profit des productions agricoles vivrières. » - « Le principal intérêt commun entre les agriculteurs du Nord et du Sud sur cette question est le « cordon de la bourse ». L'agriculture durable reposera certes sur des dynamiques différentes mais elles seront néanmoins convergentes autour des questions de revenus. »

Jules DIFUAYAME ZIMI, Coordonnateur de GALERI, République Démocratique du Congo

« La hausse de prix des produits agricoles n'est ni une chance, ni une faveur pour les agricultures familiales. » - « un agriculteur paysan est vulnérable s'il travaille seul »

Guillaume DHERISSARD, agronome, groupe FERT, France

« L'engagement des organisations professionnelles agricoles dans la coopération passera davantage par la mise en place d'une coopération à intérêts croisés, essentiellement muée par des dimensions politico-économiques. »

Ndiogou FALL: Président du ROPPA (Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique)

« Le niveau actuel des prix agricoles constitue une opportunité pour permettre à l'agriculture des pays du Sud de se refaire une santé. »

Jacques FAYE, sociologue rural, IPAR Initiative Prospective Agricole et Rurale, Sénégal

« Malgré certaines attentes et certains discours, les OP jouent un rôle très limité dans la gestion des filières. » - « L'idéal est que les filières supportent leurs coûts ou tout au moins une bonne partie. Cela ne peut constituer un objectif qu'à moyen et long terme car à leur lancement, elles n'ont pas les moyens de parvenir à l'équilibre financier. Il appartient donc à l'Etat et aux acteurs en aval de prendre en charge les coûts de la régulation. »

Zvi GALOR, consultant coopératives et développement rural, Israël

« Il nous faut encourager l'exode rural pour accélérer notre développement »

Michel GRIFFON, Directeur général adjoint de l'agence nationale de la recherche française et conseiller auprès du directeur général du Cirad pour le développement durable (Cirad –Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)

« Trois raisons incitent les agriculteurs du Sud à modifier leurs systèmes de production. La première est la hausse des prix de l'énergie qui rend le travail du sol et l'emploi des engrais très onéreux. La deuxième raison est le risque de pollution lié à l'utilisation des produits phytosanitaires. Et la troisième est la raréfaction de la ressource en eau employée pour l'irrigation des cultures. »

Jean-Claude GUILLON, Directeur Affaires Institutionnelles & Communication du Groupe Limagrain, France

« Partout dans le monde, les agriculteurs ont besoin de visibilité sur les prix agricoles pour s'engager durablement, ce qui suppose des règles claires, permettant d'en finir avec la volatilité excessive des cours. »

Michel JACQUOT, Avocat à la Cour, France

« Il ne faut pas chercher à sortir l'agriculture de l'OMC et de s'imaginer que l'on puisse lui substituer une autre organisation internationale, avec des règles internationales contraignantes (car il en faut) »

Christiane LAMBERT, Vice présidente de la FNSEA (Fédération nationale des exploitants agricoles –1er syndicat agricole français)

« La situation actuelle des prix est une opportunité pour redonner leur chance aux agricultures de Sud et pour assurer la rémunération du travail des paysans. »

Bernard LAYRE: ancien président Jeunes Agriculteurs (syndicat agricole français), chargé de mission auprès du ministre français de l'agriculture

« Il est difficile de lire dans le marc de café pour savoir si les prix agricoles vont poursuivre leur évolution. Mais la demande, elle, est croissante, ce qui laisse présager à moyen terme une conjoncture de prix favorable pour les producteurs. » - « Des outils communautaires de gestion de stocks et de régulation des marchés s'imposent. Ils contribueront au développement agricole des pays qui en ont le plus besoin. » - « Non, les intérêts entre les producteurs et les consommateurs ne sont pas divergents. »

Philippe MEURS: président des Jeunes Agriculteurs (JA, syndicat agricole), France

« La question de la sécurité alimentaire ne pourra être résolue par la seule approche commerciale. C'est pourquoi, nous proposons de créer une Organisation mondiale de l'agriculture qui remet au cœur des débats l'agriculture et les enjeux alimentaires, environnementaux, sociaux et territoriaux. »

Gustave NICISHATSE, ingénieur industriel, Burundi

« Les organismes internationaux chargés de la question de la faim dans le monde devraient contraindre les Etats à atteindre un certain niveau de sécurité alimentaire. »

Laurent PACHETEAU, agriculteur, France

« Que faire pour nourrir le monde? Produire plus, avec moins d'énergie, moins d'eau, moins de terre, moins d'intrants. »

Michel PETIT, agronome et économiste, France

« Les contraintes à l'augmentation de la production sont très sévères dans de nombreux pays et sans production à vendre, des prix élevés ne sont pas très intéressants pour les producteurs! »

Régis PELTIER, Ingénieur et enseignant-chercheur en agroforesterie méditerranéenne et tropicale au Cirad, France

« Certes, on m'a affirmé que le prix de la tasse de riz n'avait pas changé, ni celui de la baguette, sauf que la tasse est devenue un dé à coudre et la baguette une ficelle ! »

« Alors n'est-il pas un peu obscène de vouloir trouver quelques avantages à cette crise ? »

Edgard PISANI, ancien Ministre de l'Agriculture français, France

« L'avenir alimentaire du monde dépend de l'agriculture et l'avenir des agricultures du monde dépend d'une « gouvernance » mondiale aux prescriptions régionalement adaptées. »

Mamy RAJOHANESA, présidente de FIFATA (Association pour le Progrès des paysans), Madagascar

« Les agriculteurs du Nord et du Sud mènent aussi le même combat par rapport à des gouvernements pour qu'ils comprennent qu'il ne faut pas en permanence avantager les urbains en ayant recours systématiquement aux importations à bas prix et en leur construisant des infrastructures. »

Gérard RENOUARD, président de l'AFDI (Agriculteurs Français et Développement International) et vice président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), France

« Les agriculteurs du Nord et du Sud ont peu d'intérêts en commun sur le plan agricole mais beaucoup au niveau politique. »

ROPPA Réseau des Organisations paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest

« Nous invitons nos chefs d'Etat à une volonté politique forte et des actes concrets et plus spécifiquement à : soutenir plus vigoureusement le développement de la production locale, favoriser un développement rapide des marchés locaux et régionaux des produits agricoles et agroalimentaires, développer des politiques de sécurisation des activités agricoles et des exploitations familiales »

Henri ROUILLE D'ORFEUIL: Président de Coordination Sud, portail des ONG françaises de solidarité internationale

« En fait la question posée par la pauvreté de masse n'est pas, à moyen terme, celle de la gratuité des biens de première nécessité, mais celle de l'insertion des exclus dans l'économie et de la progression de leurs revenus. Ce qui contribuera à améliorer, par ricochet, le revenu des paysans ».

François TRAORE, président de l'APROCA, l'Association des producteurs de coton africains

« L'investissement pour la transformation de nos matières premières, principalement les céréales, s'impose plus que jamais aujourd'hui. »

Ali ZAHRI, agro-économiste, bureau d'étude, Maroc

« il y a un grand potentiel de savoir et savoir-faire chez plusieurs agriculteurs oasiens et il suffit parfois de construire rien qu'une route pour que le village en entier se développe. »

René MOONENS, administrateur de l'ASBL « CRDD – Centre Régional du développement Durable. », Belgique

« Demain, il sera impératif de pouvoir produire des aliments de base, localement et en quantité suffisante pour nourrir le monde et non pas de pouvoir maintenir à tout prix la rentabilité des investissements consentis par la pratique à grande échelle d'une agriculture intensive peu diversifiée. »